



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 135 • NUMÉRO 243 • 1^{re} SESSION • 36^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le vendredi 11 juin 1999

Présidence de l'honorable Gilbert Parent

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations
se trouve à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique «Parliamentary Internet Parlementaire» à l'adresse suivante:

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 11 juin 1999

La séance est ouverte à 10 heures.

(Vote n^o 563)

Prière

POUR

Députés

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1005)

[Traduction]

LOI SUR LA GESTION DES TERRES DES PREMIÈRES NATIONS

MOTION PORTANT QUE LE DÉBAT NE SOIT PLUS AJOURNÉ

L'hon. Don Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, à propos de la motion concernant les amendements apportés par le Sénat au projet de loi C-49, Loi portant ratification de l'Accord-cadre relatif à la gestion des terres des premières nations et visant sa prise d'effet, je propose:

Que le débat ne soit plus ajourné.

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le Président: Convoquez les députés.

• (1055)

[Français]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

Adams	Alcock
Assadourian	Augustine
Axworthy (Winnipeg South Centre)	Baker
Bakopanos	Beaumier
Bélair	Bélangier
Bellemare	Bennett
Bertrand	Bevilacqua
Blondin-Andrew	Bonin
Boudria	Brown
Bryden	Bulte Byrne
Caccia	Calder
Cannis	Caplan
Carroll	Catterall
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Coderre
Collenette	Comuzzi
Copps	Cullen
DeVillers	Dhaliwal
Dion	Discepola
Drouin	Duhamel
Easter	Eggleton
Finestone	Folco
Fontana	Gagliano
Galloway	Graham
Grose	Harb
Harvard	Hubbard
Ianno	Iftody
Jackson	Jennings
Jordan	Keyes
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Knudson
Kraft Sloan	Lastewka
Lee	Leung
Limoges (Windsor—St. Clair)	Lincoln
Longfield	MacAulay
Malhi	Maloney
Manley	Marchi
Marleau	Massé
McCormick	McGuire
McKay (Scarborough East)	McLellan (Edmonton West)
McWhinney	Minna
Mitchell	Murray
Myers	Nault
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Patry	Peterson
Pettigrew	Phinney
Pillitteri	Pratt
Proud	Redman
Reed	Richardson
Rock	Saada
Scott (Fredericton)	Sekora
Speller	St. Denis
Steckle	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	St-Julien
Szabo	Telegdi
Thibeault	Torsney
Ur	Valeri
Wilfert	Wood—117

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Brisson
Bigras	Cardin
Cadman	Davies
Crête	Desrochers
Desjarlais	Dumas
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Earle
Duncan	Forseth
Épp	Gilmour
Gauthier	Godin (Acadie—Bathurst)
Girard-Bujold	Guay
Grewal	Hart
Hardy	Hoepfner
Hill (Prince George—Peace River)	Keddy (South Shore)
Jones	Lowther
Konrad	Mark
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Morrison
McNally	Obhrai
Muise	Picard (Drummond)
Perron	Proctor
Power	Solomon
Scott (Skeena)	Williams —45
White (Langley—Abbotsford)	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Anderson	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Barnes
Bonwick	Brien
Canuel	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Dalphond-Guiral	de Savoye
Debien	Dromisky
Duceppe	Finlay
Fournier	Fry
Gagnon	Godfrey
Godin (Châteauguay)	Goodale
Guarnieri	Guimond
Karetak-Lindell	Lalonde
Laurin	Lavigne
Loubier	Marceau
Ménard	Mercier
Mifflin	Mills (Broadview—Greenwood)
Normand	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	Peric
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Provenzano	Robillard
Rocheleau	Serré
Shepherd	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Venne
Volpe	Wappel

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

[Traduction]

L'hon. Don Boudria: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Pour nous permettre d'en terminer avec certaines affaires émanant du gouvernement, je vous invite à vérifier si l'on consent à ne pas voir qu'il est 11 heures durant encore cinq minutes afin de nous permettre d'adopter entre autres un certain nombre de motions sur lesquelles la Chambre devrait sans doute être d'accord. Je demanderais qu'on retarde la période des questions de cinq minutes.

Le Président: À cette période de l'année, ma vue baisse un peu. Est-on d'accord pour procéder ainsi?

Des voix: D'accord.

DEUXIÈME LECTURE ET ADOPTION DES AMENDEMENTS DU SÉNAT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 10 juin, de la motion concernant les amendements apportés par le Sénat au projet de loi C-49, Loi portant ratification de l'Accord-cadre relatif à la gestion des terres des premières nations et visant sa prise d'effet.

M. Mike Scott (Skeena, Réf.): Monsieur le Président, je conclurai mes observations d'hier, car je n'ai pas eu la chance de terminer à ce moment-là.

Je trouve assez répréhensible que le gouvernement ne juge pas qu'il convient d'adopter une motion pour un débat d'urgence sur un certain nombre de questions très graves telles que la manutention des céréales et autres questions que nous pensions être de nature urgente.

Par contre, les ministériels ont jugé qu'il convenait, la nuit dernière, de chercher à faire adopter une motion afin de lancer un débat d'urgence, parce que les députés d'en face voulaient rentrer chez eux huit jours plus tôt. Je trouve cela totalement inacceptable.

Le Président: La Chambre est-elle prête pour le vote?

Des voix: Le vote.

• (1100)

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(La motion est adoptée et les amendements, lus pour la deuxième fois, sont adoptés.)

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Don Boudria: Monsieur le Président, j'aimerais avoir le consentement unanime pour la motion suivante. Je propose:

Que, immédiatement après les Affaires courantes ordinaires, la Chambre passe à l'heure réservée aux affaires émanant des députés pourvu que pendant ce temps la Présidence ne reçoive pas de motions dilatoires ou d'appels de quorum;

Que, lorsque la Chambre ajourne aujourd'hui, elle demeure ajournée jusqu'au lundi 20 septembre 1999, sous réserve que, aux fins des paragraphes (3) et (4) de l'article 28 du Règlement, elle soit réputée ajournée conformément au paragraphe (2) de cet article et sous réserve que, pendant l'ajournement, tout comité permanent qui est prêt à déposer un rapport auprès du Greffier de la Chambre, lequel rapport sera réputé avoir été déposé en Chambre.

Le Président: Le leader du gouvernement à la Chambre a-t-il la permission de présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Article 31 du Règlement

Le Président: La Chambre a entendu le libellé de la motion. Lui plaît-il d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA SEXUALITÉ ET LA SANTÉ GÉNÉSIQUE

Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain, Lib.): Monsieur le Président, la majorité de la population mondiale est constituée de jeunes qui, au cours du prochain millénaire, grandiront avec peu, voire pas d'information sur leur santé génésique.

Chaque année, deux millions de jeunes entre cinq et quinze ans sont lancés sur le marché mondial du commerce sexuel, la majorité étant des adolescentes. On estime que, chaque année, un adolescent sur vingt contracte une maladie transmissible sexuellement.

Le Fonds des Nations Unies pour la population, dans son rapport sur l'état du monde, ainsi que la Conférence internationale sur la population et le développement estiment tous deux que les pays développés et en développement doivent supprimer les obstacles juridiques, réglementaires et sociaux à la santé génésique et relative à la sexualité, de manière à ce que les adolescents puissent avoir un meilleur accès à de l'information et à des services au sujet de leur santé.

Puisque le 11 juillet est la Journée mondiale de la population, j'invite l'ACDI et les députés des deux côtés de la Chambre à profiter de cette occasion pour appuyer les initiatives qui font la promotion des besoins des jeunes en matière de santé génésique et relative à la sexualité.

* * *

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS

M. Inky Mark (Dauphin—Swan River, Réf.): Monsieur le Président, pendant le congé estival, tous les députés auront l'occasion de participer à des activités culturelles dans leur circonscription.

Les Canadiens sont fiers de leur culture. Le Canada est une société multiculturelle très riche et diversifiée. Nous faisons l'envie du monde entier. Certains des meilleurs artistes du monde sont originaires du Canada, comme Céline Dion. Aux yeux des Canadiens, elle représente l'identité canadienne au même titre que la feuille d'érable. Les Canadiens veulent en savoir davantage sur leurs héros, des héros comme William Barker, Billy Bishop, le Dr George Mackay et de nombreux autres Canadiens.

En terminant, je voudrais inviter tous les députés à venir assister aux manifestations culturelles de ma circonscription, celle de Dauphin—Swan River: le Festival national ukrainien du Canada, à Dauphin; le Festival mondial du lis de Neepawa; le Festival de rock

classique, qui a lieu pendant une fin de semaine à Minnedosa; le Festival de musique country de Dauphin; l'Exposition et le rassemblement du Nord-Ouest qui se déroulent à Swan River; ainsi que le Jesus Manifest, festival de musique chrétienne de Dauphin.

Monsieur le Président, je vous souhaite ainsi qu'à tous les députés un merveilleux été culturel.

* * *

• (1105)

L'ORDRE INTERNATIONAL DES FILLES ET DES FILS DU ROI

M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais transmettre mes félicitations à l'Ordre international des Filles et des Fils du Roi qui a célébré son 110^e anniversaire le samedi 5 juin dernier.

Cet organisme a accompli d'innombrables actes charitables au sein de la communauté. Il a appuyé bon nombre de jeunes Canadiens aux études en accordant chaque année des bourses d'étude et d'entretien. Il est également venu en aide aux personnes âgées d'Ottawa centre en mettant sur pied et en opérant le premier service de livraison de repas à domicile dans la région.

Je félicite donc l'Ordre des Filles et des Fils du Roi qui a su faire profiter notre communauté de toutes ses bontés.

* * *

[Français]

LE DÉCÈS DE MME SARAH NINGIURUVIK

M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, nous déplorons le décès de M^{me} Sarah Ninguiruvik de Kangiqsujuaq au Nunavik. Elle était très connue et impliquée socialement dans sa communauté.

Lors d'un incident, le 1^{er} juin dernier, dans un camp de pêche, elle a été brûlée au troisième degré de la tête aux pieds. Elle a souffert pendant plus de 20 heures avant de recevoir les soins appropriés aux grands brûlés, et ce, à cause de la réglementation dans les transports. Six compagnies aériennes n'ont pu se rendre à Kangiqsujuaq en raison de cette réglementation.

Les leaders du Nunavik, MM. Pita Aatami, Johnny Adams et Jean Dupuis, demandent aux gouvernements du Canada et du Québec de mettre en place une nouvelle réglementation pour les heures de vol et un service d'intervention médicale d'urgence 24 heures sur 24 pour les régions éloignées et nordiques du Québec et du Canada.

Au nom de M^{me} Sarah Ninguiruvik, de sa famille et de la population des régions nordiques, nous devons trouver une solution à ce grave problème qui existe dans le Grand Nord.

* * *

LES MALADIES THYROÏDIENNES

M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'informer la Chambre que le mois de juin est le Mois des maladies thyroïdiennes au Canada.

Article 31 du Règlement

Plus d'un million de Canadiens et de Canadiennes de tous les âges souffrent d'une forme quelconque de maladie thyroïdienne et cette maladie frappe cinq à dix fois plus de femmes que d'hommes. Lorsque les troubles thyroïdiens ne sont ni décelés, ni traités, ils entraînent souvent de graves problèmes physiques ou affectifs.

À travers ses 22 sections, la Fondation canadienne de la thyroïde s'emploie à sensibiliser la population aux affections thyroïdiennes au moyen de publications et de réunions d'information à l'échelle communautaire aux quatre coins du Canada.

Je profite de l'occasion pour souligner le travail remarquable accompli par la Fondation canadienne de la thyroïde et ses nombreux bénévoles dévoués, et leur souhaiter tout le succès possible pendant le Mois des maladies thyroïdiennes.

* * *

[Traduction]

L'ALTERNATIVE UNIE

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.): Monsieur le Président, les Canadiens veulent que leur gouvernement les écoute et qu'il tienne compte de leurs opinions dans des dossiers comme celui de la pornographie.

Ils veulent que leur gouvernement appuie concrètement les soins de santé au lieu de se contenter d'en discuter.

Ils veulent que le gouvernement offre une vraie protection aux citoyens respectueux de la loi plutôt que de prétendre agir en imposant des peines concurrentes aux récidivistes.

Et ce qu'ils veulent surtout c'est qu'on réduise les impôts. C'est très important pour eux. Ils en ont assez d'être lavés par les impôts. Ils en ont assez de voir le ministre des Finances les bombarder de paroles creuses alors qu'ils doivent tenter de joindre les deux bouts avec un portefeuille dégarni.

Ils veulent un gouvernement qui leur permet de nouvelles chances d'indépendance économique et de prospérité. Ils veulent un gouvernement dans lequel leurs représentants, les députés qu'ils ont élus, ont une influence réelle au lieu d'être des robots télécommandés par le premier ministre.

Le vote d'hier soir démontre bien qu'il y a une solution de rechange à ce gouvernement libéral inefficace, arrogant et assoiffé d'impôts. J'invite tous ceux qui sont de cet avis à monter dans le train qui quittera bientôt la gare sans Joe Clark.

* * *

LES CADETS DE L'AIR ET DE L'ARMÉE.

M. Lou Sekora (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.): Monsieur le Président, récemment dans ma circonscription, j'ai assisté aux revues d'honneur des escadrons des cadets de l'Air et de l'Armée. J'en suis revenu très impressionné par le niveau d'entraînement de ces jeunes Canadiens. La précision avec laquelle ces cadets ont effectué les manoeuvres témoigne de leur attachement à la vie militaire.

J'offre toutes mes félicitations à l'escadron des cadets de l'Air Phoenix 754 et à l'escadron des cadets de l'Armée Seaforth 2893.

Ces jeunes, qui sont un exemple pour tous leurs collègues, sont une source de fierté pour leurs parents et leurs pairs.

Bravo, les cadets!

* * *

[Français]

L'AFRIQUE DU SUD

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, la semaine dernière, l'Afrique du Sud tenait ses deuxièmes élections démocratiques multiraciales. J'aimerais féliciter le président Thabo Mbeki, le successeur de Nelson Mandela, pour sa victoire.

Le taux élevé de participation et le déroulement pacifique de cette élection témoignent de la détermination d'un peuple à poursuivre son combat pour la démocratie. Les Sud-Africaines et les Sud-Africains auront servi de modèle à l'Afrique et aux peuples du monde en quête de justice, d'égalité et de réconciliation.

Les défis de l'ANC sont encore nombreux et exigeants. Combattre le sida, le chômage, la criminalité, la discrimination et la répartition inéquitable de la richesse comptent parmi les premiers enjeux auxquels le nouveau gouvernement devra faire face.

• (1110)

Les députés du Bloc québécois félicitent les candidates et les candidats de tous les partis. Grâce à eux et au peuple sud-africain, l'affermissement de la démocratie dans ce pays permet tous les espoirs.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

L'hon. Charles Caccia (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, la crise du logement au Canada demande la participation des trois ordres de gouvernement. Par une nuit ordinaire, les refuges pour sans-abri accueillent 300 personnes à Vancouver, 700 à Calgary, 400 à Ottawa et 4 000 à Toronto.

Il y a d'autres signes que les pauvres ont du mal à joindre les deux bouts dans nos grandes villes. La fréquentation des banques d'alimentation est en hausse. Les mendiants sont plus nombreux. Les listes d'attente pour obtenir un logement social sont longues et ne cessent de s'allonger. On estime qu'à Toronto la période d'attente est supérieure à cinq ans; on évalue le nombre d'unités nécessaires immédiatement à 490 000.

Il y a vraiment quelque chose qui ne va pas quand un nombre grandissant de personnes n'ont pas de quoi vivre dans les grandes villes les plus riches du Canada. Il est plus que temps d'investir dans le logement social et de mettre sur pied un programme national de logement.

* * *

LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Réf.): Monsieur le Président, une terrible tragédie a frappé la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu hier quand Ginette Samson a été tuée par son mari pendant qu'elle dormait dans un refuge pour femmes.

Les refuges pour femmes sont censés être des abris secrets pour les femmes et les enfants qui fuient les mauvais traitements. Mais hier, un de ces refuges a été violé. Comment le meurtrier a-t-il pu trouver sa femme? Et, ce qui importe le plus, que peut-on faire pour assurer aux femmes battues la protection dont elles ont besoin?

Les homicides de conjoints sont bien trop fréquents dans notre société. On compte 100 homicides de conjoints par année en moyenne au Canada. C'est une horrible statistique. Il nous incombe d'accorder la protection requise aux membres les plus vulnérables de la société.

J'ai présenté le projet de loi C-494, Loi sur le programme de protection des témoins, une initiative parlementaire qui aurait pour effet d'étendre la portée du programme de protection des témoins afin d'inclure à titre de bénéficiaires de ce programme les conjoints et leurs enfants dont la vie est en danger. J'exhorte tous les députés à souscrire à cette importante cause.

J'espère seulement que le décès tragique de Ginette Samson marquera la dernière fois où une personne est tuée parce qu'elle tente d'échapper à un conjoint violent.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, en retournant dans nos circonscriptions aujourd'hui, nous pouvons tous être fiers d'avoir fait du Canada l meilleur endroit encore où vivre. En effet, nous avons adopté des lois pour investir dans nos enfants, relancer notre économie, renforcer notre système de santé et réduire les impôts.

Monsieur le Président, ne vous y trompez pas, nos efforts portent fruit. Les Canadiens prennent note des avantages qu'apportent nos saines orientations sociales et budgétaires. Dans le *Spectator* de Hamilton, ce matin, on apprend que l'économie canadienne s'est accrue à un rythme annuel de 4,2 p. 100 au cours des trois derniers mois, dépassant de loin l'économie américaine. Dopé par les nouvelles de notre rendement économique exceptionnel, le dollar canadien a gagné près d'un demi-cent hier.

Je remercie mes électeurs et tous les Canadiens des sacrifices qu'ils ont consentis, le premier ministre, de son leadership, ainsi que le ministre des Finances et le gouvernement, de leurs politiques d'équilibre budgétaire, qui ont contribué à contenir l'inflation, à maintenir le loyer de l'argent à un niveau bas et à stimuler la création d'emplois, ce dont tous les Canadiens profitent.

* * *

LES ENFANTS VICTIMES DE LA PAUVRETÉ

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NDP): Monsieur le Président, la Chambre des communes a adopté à l'unanimité, en 1989, une résolution visant à mettre fin à la pauvreté chez les enfants pour l'an 2000. Près de dix ans plus tard, où en sommes-nous? La situation des enfants pauvres s'est-elle améliorée?

La réponse est un non clair et net; leur situation s'est détériorée. Les familles pauvres le sont devenues encore davantage, le nombre de pauvres augmente et leur situation empire. Le gouvernement libéral agit de façon honteuse, absurde et insultante lorsqu'il parle

Article 31 du Règlement

d'éliminer la pauvreté chez les enfants, mais les entraîne dans la direction opposée par ses actions, ses programmes et ses compressions.

Il y a cependant un signe d'espoir. Dans son rapport, le Sous-comité sur les enfants et jeunes à risque pose les bonnes questions et met en doute la politique gouvernementale. En cette fin de session, je tiens à remercier tous les témoins et organisations qui ont parlé avec courage et franchise des lacunes de la politique sociale à l'égard des enfants.

La lutte contre l'inégalité et la pauvreté croissante dans un pays aussi riche que le Canada doit être notre priorité. Je compte sur le comité pour qu'il poursuive ses travaux.

* * *

[Français]

ROCH NAPERT

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir de féliciter aujourd'hui, M. Roch Napert, un retraité du monde de l'enseignement, suite à la publication de son deuxième recueil de poésie.

Le premier recueil de Roch Napert, *Partir est ailleurs*, a été publié en 1997. Je me permets de le citer: «C'est un homme devant l'émotion de vivre: le jeune homme en butte à l'autorité devant son désir d'être; ensuite, l'homme en quête de l'autre et de lui-même auprès de l'aimée; puis, l'homme pris par le Temps voleur de rêves.»

● (1115)

Son recueil est une synthèse de vie livrée en mots pudiques et crus à la fois. Son plus récent recueil, *La nuit voyage seule*, évoque un univers peuplé de riches expériences. Denis Nadeau, un artiste peintre qui a été inspiré par le titre du recueil, *La nuit voyage seule*, s'est arrêté au lac Saint-Pierre pour en créer la page couverture.

Par son oeuvre poétique, M. Napert participe à l'enrichissement de la culture québécoise. Nous l'en remercions.

* * *

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

M. Robert Bertrand (Pontiac—Gatineau—Labelle, Lib.): Monsieur le Président, ça y est: le gouvernement Bouchard a donné, il y a deux jours, le coup d'envoi de la campagne référendaire au Québec en ayant recours à la méthode Le Hir, soit une série d'études partisanes sur l'union sociale.

Il fallait s'y attendre, la solution globale proposée est la séparation du Québec du reste du Canada. Nous aurions été étonnés du contraire. Comme lors du référendum de 1995, ces études sont évidemment financées par les fonds publics, au coût d'environ 66 000 \$.

On le voit bien, le gouvernement du Parti québécois n'a pas l'intention de travailler à l'amélioration de l'union sociale canadienne. Les séparatistes ont choisi de relancer le Québec dans l'insécurité politique, ce qui n'annonce rien de bon pour les prochains mois. Triste perspective!

Questions orales

[Traduction]

LE PARTI RÉFORMISTE DU CANADA

M. Gerald Keddy (South Shore, PC): Monsieur le Président, il y a quelques instants quelqu'un a prononcé le mot «répréhensible» à la Chambre. Ce qui est répréhensible, ce sont la désinformation et les insinuations répandues par le député de Skeena au sujet du projet de loi C-49.

Hier, le député de Skeena a critiqué le seuil de 25 p. 100 qui est requis pour que les premières nations puissent approuver leurs codes fonciers. Le député a induit la Chambre en erreur en omettant de dire qu'un taux d'approbation de 50 p. 100 est nécessaire au premier scrutin. Ce genre de comportement est répréhensible et doit cesser à la Chambre.

Voyons le cas du Parti réformiste. Ce parti compte 70 000 membres, dont 32 000 ont voté au sujet de l'alternative unie. Cela représente 46 p. 100 de l'effectif. Le pourcentage requis dans le cas des premières nations est de 50 p. 100. Sur les 46 p. 100 de réformistes qui ont voté, 27 p. 100 ont approuvé le projet d'alternative unie. Ce pourcentage est bon quand il s'applique aux réformistes, mais 25 p. 100 ne suffisent pas dans le cas des premières nations. Voilà ce qui est répréhensible.

Le Président: Je rappelle aux députés qu'ils doivent bien peser leurs mots, surtout lorsqu'ils emploient le mot «désinformation».

* * *

L'ALTERNATIVE UNIE

M. Randy White (Langley—Abbotsford, Réf.): Monsieur le Président, avez-vous déjà vu une telle peur dans votre vie?

Hier soir, les Canadiens ont pu voir la démocratie en action lorsque le chef de l'opposition a annoncé les résultats du premier vote sur l'Alternative unie.

Les résultats du scrutin feront sans aucun doute l'objet de toute l'attention des médias et des grands pontes politiques de la presse, mais pour moi, le réel gagnant hier soir a été le processus démocratique. Il ne s'agit pas d'une entente venue d'en haut et imposée aux membres de la base de notre parti après avoir été conclue derrière les portes closes, mais bien d'un débat ouvert, honnête, suivi d'un vote libre de la part de chaque député réformiste d'un bout à l'autre du pays, et Dieu sait que les gens dans cet endroit n'aiment pas cela.

Les membres se sont exprimés et ont donné aux dirigeants un mandat précis, celui d'étudier une alternative fondée sur des principes pour remplacer les libéraux au pouvoir qui ont été élus par défaut avec seulement 38 p. 100 des voix aux élections.

Les Canadiens réclament un changement et c'est encore une fois le Parti réformiste qui mène.

N'est-il pas évident que ceux qui sont pour le statu quo à la Chambre ont peur? Voici les réformistes.

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mme Elinor Caplan (Thornhill, Lib.): Monsieur le Président, dernièrement, 13 juifs iraniens ont été arrêtés en Iran pour espionnage.

Ils ont été accusés de travailler à la solde d'Israël et des États-Unis, accusations qui ont été niées par les deux pays. Je crois savoir que, en Iran, les accusations d'espionnage entraînent la peine de mort.

Parmi les personnes arrêtées se trouvent un certain nombre de rabbins et de dirigeants de la communauté juive en Iran. L'arrestation de ces personnes est injustifiée et inacceptable. Je crois que, en raison de leur religion, les accusés n'auront pas un procès juste.

Le Canada doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider ces prisonniers accusés injustement. Je demande au ministre des Affaires étrangères de faire immédiatement enquête sur la situation et de faire en sorte que la voix du Canada s'ajoute aux autres qui s'élèvent dans le monde pour réclamer la libération de ces prisonniers politiques.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

M. Randy White (Langley—Abbotsford, Réf.): Monsieur le Président, la période creuse s'en vient encore une fois à Shawinigan. L'été approche, et le premier ministre ira d'un barbecue à l'autre en faisant de beaux discours. Il se promènera en criant «venez chercher vos subventions», ou encore «nous acceptons vos chèques».

● (1120)

Afin d'aider les habitants de la capitale des coïncidences du Canada dans la préparation de leurs budgets cet été, le premier ministre peut-il nous dire combien coûtera cette année une subvention de 1 million de dollars, TPS incluse?

Le Président: Comme le vice-premier ministre est déjà debout, je vais permettre la question. Je ne sais pas exactement en quoi elle est liée à une responsabilité administrative, mais je vais permettre au vice-premier ministre d'y répondre.

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la question du député n'est même pas digne du Parti réformiste.

Je crois que le député cherche simplement à détourner l'attention des bonnes nouvelles économiques que nous entendons ces temps-ci. Au premier trimestre de 1999, le PIB en dollars constants s'est accru à un taux annuel de 4,2 p. 100. Les exportations de biens et services ont augmenté de 2,1 p. 100, et le revenu des particuliers est à la hausse. Les dépenses de consommation ont repris de la vigueur, et le marché de l'habitation a connu une croissance incroyable.

Questions orales

Si le député voulait vraiment servir le Canada, il me poserait lui-même des questions à ce sujet au lieu d'attendre que je prenne moi-même l'initiative d'énoncer ces faits.

M. Randy White (Langley—Abbotsford, Réf.): Monsieur le Président, les nouvelles économiques seraient meilleures dans notre pays si les gens d'en face cessaient de donner des subventions à tous leurs amis.

Le premier ministre n'a pas bien fait les choses dans le passé. Comme son principal vendeur dans le moment fait l'objet d'une enquête de la GRC, je crois que le moment est venu pour lui de demander l'aide d'un véritable spécialiste du marketing. Oh non, impossible, il sera à Milan, encore pour une question de favoritisme. Peut-être la ministre du Patrimoine pourrait-elle nous aider. Sa nouvelle spécialité consiste à dépenser des millions de dollars de l'argent des contribuables pour vendre aux Canadiens une culture qu'ils possèdent déjà.

Le premier ministre ne changera-t-il pas le thème de sa campagne estivale pour aider vraiment ses électeurs en leur assurant de meilleurs soins de santé et leur accordant des allègements fiscaux?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le député est tellement absorbé par sa tentative désespérée en vue d'empêcher la désintégration du Parti réformiste qu'il a raté le fait que nous avons déjà prévu de dépenser 11,5 milliards de dollars pour assurer aux Canadiens de meilleurs soins de santé et d'accorder à l'ensemble des contribuables des allègements fiscaux de 16,5 milliards de dollars sur les trois prochaines années.

Je sais que le député cherche désespérément à empêcher une révolte au sein du Parti réformiste, mais pourquoi ne me pose-t-il pas des questions à ce sujet au lieu d'attendre que je prenne moi-même l'initiative d'énoncer ces faits?

M. Randy White (Langley—Abbotsford, Réf.): Monsieur le Président, peu importe les questions que je pourrais poser, je n'aurais pas de réponse de toute façon.

En fait, si on demandait aux jeunes d'aujourd'hui s'ils trouvent que le gouvernement a fait du bon travail, ils diraient que cela fait franchement pitié.

Le premier ministre a été excellent pour faire de l'argent et en faire faire à ses amis. Il a même réussi à faire grimper la valeur de sa propre société grâce à son petit stratagème de marketing.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je demanderais au leader parlementaire de l'opposition de poser directement sa question.

M. Randy White: Monsieur le Président, pourquoi le premier ministre ne fait-il pas ce qu'il faut pour créer des emplois dans ce pays et pour alléger le fardeau fiscal de ses électeurs qui, soit dit en passant, souffrent d'un taux de chômage supérieur à 12 p. 100?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, premièrement, la prémisse de la question est inexacte et trompeuse. Le premier ministre ne possède pas d'actions de la société en question. Comme le conseiller en éthique l'a dit au

comité parlementaire: «Ces actions ont été vendues. C'est chose du passé. Le premier ministre n'a absolument aucun lien financier ni avec l'auberge, ni avec le club de golf.»

La prémisse de la question est fautive, et le député a tort de dire que le premier ministre n'aide pas ses électeurs. Il les aide, et il le fait de façon tout à fait conforme aux règles. Si le député n'essayait pas de cacher le fait que le référendum sur l'Alternative unie a été un échec lamentable, seulement 32 p. 100 des membres ont voté, il n'essaierait pas de . . .

Le Président: Je demanderais à mes collègues de s'abstenir d'utiliser le mot «trompeur», spécialement aujourd'hui.

* * *

• (1125)

LA SANTÉ

M. Gurmant Grewal (Surrey-Centre, Réf.): Monsieur le Président, le système canadien d'approvisionnement en sang vient une fois de plus de nous trahir.

M. Joël Pinon a menti sur ses antécédents lorsqu'il est allé donner du sang, mais son mensonge n'est qu'une partie du problème. Quelqu'un a reçu du sang provenant de M. Pinon sans passer à travers les mailles du processus de tri. On dit aux Canadiens que leur système d'approvisionnement en sang est sûr, mais nous savons maintenant qu'il ne l'est pas.

Comment le ministre de la Santé peut-il prétendre que les défauts de notre système d'approvisionnement en sang ont été corrigés lorsqu'un simple processus de tri peut être déjoué?

L'hon. Allan Rock (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, comme le député le sait, lorsque des gens donnent du sang, on leur pose une série de questions. Ces questions servent à éliminer les risques. Dans le cas dont parle le député, on a posé les bonnes questions à la personne. Les consignes de sécurité appropriées ont été suivies. Apparemment, l'individu en cause n'a pas répondu honnêtement aux questions. L'agence de réglementation a agi. Elle a retracé le sang du donneur. Elle a fait des tests et les résultats ont été négatifs. Les agences de réglementation font tout ce qu'elles peuvent pour agir comme elles le doivent.

M. Gurmant Grewal (Surrey-Centre, Réf.): Monsieur le Président, le ministre de la Santé prend une situation très grave à la légère. Cette décision est devenue du domaine public uniquement parce que M. Pinon voulait prouver quelque chose.

Malheureusement, quelque chose d'autre a aussi été prouvé. Le processus de tri du système d'approvisionnement en sang est défaillant.

Quelles mesures précises le ministre de la Santé entend-il prendre pour protéger la vie des Canadiens vulnérables?

L'hon. Allan Rock (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je peux donner l'assurance à la Chambre et à tous les Canadiens que Santé Canada et toutes les personnes responsables du système d'approvisionnement en sang font tout leur possible pour assurer la sécurité de l'approvisionnement.

Questions orales

Cependant, en essayant de susciter des craintes au sujet de notre système d'approvisionnement en sang pour se faire du capital politique, les gens comme le député et son collègue, qui a fait la même chose que lui hier, ne font rien d'utile. Leur attitude est tout simplement honteuse.

* * *

[Français]

L'UNION SOCIALE

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, M. Claude Ryan, ancien chef libéral du Québec, porte un jugement très sévère sur l'union sociale.

Il affirme, et je le cite: «C'est la troisième fois, au cours des 20 dernières années, qu'après s'être engagé dans une démarche commune avec les autres provinces et territoires, le Québec aurait été lâché en cours de route par ses partenaires.»

Comment le ministre des Affaires intergouvernementales peut-il considérer que l'union sociale, c'est la huitième merveille du monde, quand même les fédéralistes du Québec considèrent que c'est encore un pas vers un Canada très centralisé?

L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes du même avis que M. Ryan quant à l'objectif, qui est d'affirmer la spécificité québécoise au sein du Canada.

Nous différons d'opinion quant aux conséquences de l'entente sur l'union sociale. À notre avis, cette entente va renforcer l'affirmation de la spécificité québécoise dans le Canada, et si le caractère unique de la société québécoise n'est pas explicitement mentionné dans l'entente, ce que déplore à juste titre M. Ryan, c'est bien malgré le gouvernement du Canada.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, selon M. Ryan, les «nation builders» d'Ottawa s'obstinent, au nom d'une vision abstraite et doctrinaire de l'égalité des personnes et des provinces, à laisser percer toute forme d'asymétrie dans notre système fédéral.

Quand le ministre va-t-il cesser de jouer avec les mots et avec les concepts et dire clairement aux Québécois que sa vision du fédéralisme du futur, c'est une centralisation encore plus grande que celle qu'on connaît présentement, et cela ne répond pas aux vœux des Québécois, même des fédéralistes québécois?

L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, personne ne peut prétendre sérieusement que le Canada est une fédération centralisée. Même le cryptochef du Bloc, M. Parizeau, a reconnu que c'était la plus décentralisée.

Mais je vais prendre le député au mot. Il demande de poser des questions claires aux Québécois. S'il demande clairement aux Québécois s'ils veulent renoncer au Canada pour faire du Québec un

État indépendant, ce que le premier ministre du Canada a dit en 1995 au chef de l'opposition bloquiste à l'époque est vraiment très vrai: «Posez une question claire aux Québécois et ils vont vous en faire manger une belle!»

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Quel beau message d'ouverture, monsieur le Président.

Le ministre des Affaires intergouvernementales est sensible aux arguments d'autorité. Il citait pourtant Claude Castonguay, cette semaine, pour défendre l'union sociale. Or, voici ce que pense Claude Ryan des propos de M. Castonguay, et je cite: «Il est le seul qui ait porté un jugement aussi favorable.»

Ma question s'adresse au ministre des Affaires intergouvernementales. Le ministre se rend-il compte qu'il n'a plus beaucoup d'amis dans son camp pour partager et défendre les visées centralisatrices d'Ottawa au Québec?

• (1130)

L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Non, monsieur le Président, ce n'est pas une vision centralisatrice. Le gouvernement du Canada a maintenant des contraintes additionnelles quant à l'utilisation du pouvoir fédéral de dépenser.

Je n'aime pas les arguments d'autorité, mais puisque le député m'y invite, je veux mentionner que le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale a dit, et je cite: «L'entente d'aujourd'hui, c'est plus que le statu quo. Ce sont des améliorations dans des domaines qui sont très importants et névralgiques pour les intérêts du Québec.»

Je veux également signaler que j'ai ici un sondage Angus Reid qui montre que 42 p. 100 des Québécois sont pour l'entente, 26 p. 100 sont contre et 21 p. 100 sont indécis.

Les Québécois ne sont pas moutonniers. Ils ont des opinions différentes. Il faut leur servir de bons arguments, ce que ne fait jamais le Bloc.

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, le ministre peut bien faire de belles façons ici à la Chambre, mais il doit trouver désespérant de se voir ainsi isolé dans son «nation building» abstrait et doctrinaire, selon les propos employés par M. Claude Ryan lui-même.

Est-ce que pour une fois, le ministre pourra admettre qu'à part peut-être certains ultrafédéralistes, aucun Québécois n'accepte la vision centralisatrice et unitaire du Canada que poursuit son gouvernement?

L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, étant donné qu'il s'agit de M. Ryan, je veux garder le débat au niveau des arguments. Il m'est donc difficile de discuter avec le député.

Je veux signaler que, même si on a des désaccords avec M. Ryan, il y a des points d'accord. . .

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre des Affaires intergouvernementales a la parole.

L'hon. Stéphane Dion: Monsieur le Président, le Bloc ne fait qu'insulter et lancer des injures.

Une voix: C'est toi qui lance des injures.

L'hon. Stéphane Dion: Je veux dire une chose. Du temps où le chef du Bloc était le député de Roberval, ces choses ne se passaient pas, et c'est tout à son honneur.

Sur le fond maintenant, M. Ryan a dit des choses avec lesquelles nous sommes d'accord. Si on me le permet. . .

Une voix: Il dit n'importe quoi!

L'hon. Stéphane Dion: . . . je vais le citer, au sujet du pouvoir fédéral de dépenser:

[Traduction]

Je ne suis pas porté à remettre son pouvoir en cause pour deux raisons. Premièrement, le pouvoir de dépenser est un pouvoir essentiel des États souverains. Deuxièmement, dans le passé, ce pouvoir a été nécessaire ou très utile, pour ne pas dire plus, afin de promouvoir l'égalité des chances de tous les Canadiens lors de crises économiques ou sociales graves.

* * *

L'AGRICULTURE

M. John Solomon (Regina—Lumsden—Lake Centre, NPD): Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture entreprend plus tard cet après-midi une tournée dans le sud-est de la Saskatchewan et le sud-ouest du Manitoba.

Toutefois, si le ministre manifestait vraiment la volonté de comprendre la situation concrète à laquelle font face les agriculteurs, il saurait déjà que des terres agricoles d'une superficie supérieure à deux millions d'acres sont en ce moment inondées. Les agriculteurs ne s'intéressent pas au cirque médiatique. Ce dont il ont besoin urgent, c'est de l'argent.

Quand le gouvernement cessera-t-il de persécuter les agriculteurs de l'Ouest du Canada et commencera-t-il enfin à les aider?

M. Joe McGuire (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, les députés disaient hier qu'ils voulaient que le ministre franchisse les limites de l'Ontario. Maintenant qu'il se rend à leur désir, ils ne veulent plus le voir. C'est l'un ou l'autre.

Le ministre se rend sur place pour parler aux producteurs et constater lui-même l'étendue des problèmes. Ensuite, il adoptera des mesures pour les résoudre.

M. John Solomon (Regina—Lumsden—Lake Centre, NPD): Monsieur le Président, les agriculteurs n'en finissent plus d'être confrontés à des catastrophes. Le niveau des prix des produits de base, qui s'apparente à celui de la période de la Crise, et la réduction radicale des subventions intérieures, dont la subvention du Nid-de-Corbeau, ont mené l'an dernier à une catastrophe sur le plan du revenu agricole. Des inondations sont maintenant à l'origine d'une catastrophe naturelle. En guise de réaction à ces catastrophes, on a

eu droit à une catastrophe causée par l'homme, soit le programme ACRA du gouvernement.

Le gouvernement acceptera-t-il enfin d'écouter les agriculteurs des Prairies qui ont mis chacun près de 30 heures à remplir les formulaires de demande du programme ACRA pour constater en bout de piste qu'ils ne sont pas admissibles? Ou les agriculteurs devront-ils faire face à une troisième catastrophe causée par le gouvernement libéral?

M. Joe McGuire (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a réagi chaque fois qu'il y a eu des catastrophes dans l'Ouest du Canada. Il a mis sur pied un programme de 1,5 milliard de dollars pour venir en aide aux agriculteurs.

Nous demandons aux agriculteurs de remplir leur formulaire de demande cet été et nous prions les députés d'en face de profiter de l'été pour les aider à le faire, car tous les autres agriculteurs au Canada le font et ils obtiennent de l'argent en retour.

* * *

LES AIRBUS

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, de sérieuses allégations d'écarts de conduite relativement à des intérêts privés qu'il détiendrait, à des dons qu'il aurait acceptés pour ses campagnes électorales et à des deniers publics qu'il aurait utilisés à mauvais escient continuent de hanter le premier ministre. Pendant que les preuves s'accumulent, que l'affaire se corse, que le tonnerre commence à gronder, les libéraux s'empressent de camoufler les faits et d'escamoter les erreurs.

● (1135)

Maintenant qu'il goûte à sa propre médecine, le gouvernement acceptera-t-il de retirer la lettre mensongère, renfermant des allégations non fondées contre M. Mulroney, qui a été envoyée aux autorités suisses et de mettre un terme à l'enquête injustifiée sur l'affaire Airbus?

[Français]

M. Jacques Saada (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue d'en face a beaucoup de difficulté à entendre les réponses qu'on fournit jour après jour à ses questions qui sont tout le temps les mêmes.

Alors, je vais répéter, pour la 51^e ou 52^e fois, la même réponse: le gouvernement fédéral n'a aucune intention de s'ingérer dans les décisions de la GRC, de faire une enquête ou d'arrêter une enquête. Ce n'est pas son rôle. Nous avons un rôle législatif, la GRC a un rôle d'enquête.

On n'a pas à s'ingérer là-dedans, d'autant plus que cette enquête a été reconnue dans l'entente qui est intervenue avec M. Mulroney à l'époque. Je ne vois vraiment pas pourquoi mon collègue d'en face n'arrive pas à comprendre ça.

[Traduction]

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, les Canadiens qui ont des démêlés avec le

Questions orales

gouvernement libéral ont désormais l'habitude de le voir tergiverser et retarder les choses. Lorsque des problèmes surviennent, les citoyens doivent traiter avec les avocats du gouvernement résolu à se perdre en faux-fuyants et en tractations juridiques.

Une deuxième partie nommée dans le fiasco d'Airbus a intenté des poursuites de 50 millions de dollars contre le gouvernement canadien. L'architecte de ce fiasco, le vice-premier ministre, peut-il nous dire si le gouvernement libéral a l'intention de régler cette affaire comme il en est venu à une entente avec M. Mulroney ou s'il préférera se faire traîner devant les tribunaux pour se voir imposer un verdict humiliant et coûteux?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, aux termes du règlement intervenu dans la poursuite judiciaire à laquelle fait allusion le député, M. Mulroney a entièrement renoncé à toute réclamation en dommages-intérêts. Deuxièmement, seuls les frais légaux ont été payés.

Dans le règlement signé par M. Mulroney, celui-ci a reconnu que la GRC avait parfaitement le droit d'amorcer et de mener une enquête.

Le député aurait intérêt à lire l'entente conclue et à passer à d'autres questions qui préoccupent vraiment les Canadiens.

* * *

L'IMMIGRATION

M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, Réf.): Monsieur le Président, la ministre de l'Immigration continue d'utiliser les réfugiés comme source de recettes. La ministre soutient que, cet automne, elle reverra la taxe d'établissement de 975 \$ qu'elle impose aux réfugiés lorsqu'ils demandent le statut de résident permanent.

La population canadienne, tous les partis d'opposition et même les membres du Cabinet libéral réclament l'élimination immédiate de cette taxe. Pourquoi la ministre n'intervient-elle pas aujourd'hui et ne cesse-t-elle pas d'imposer une taxe aux réfugiés, des personnes vulnérables qui demandent la protection du Canada?

M. Andrew Telegdi (secrétaire parlementaire de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de dire que le député est dans l'erreur encore une fois. Il semble qu'il ait des difficultés d'apprentissage. Nous avons traité de la même question, hier soir, à la Chambre.

J'informe le député que, dans le cas des réfugiés qui arrivent actuellement, notamment ceux du Kosovo, le gouvernement n'impose aucune taxe d'établissement. En fait, il a dégagé 100 millions de dollars pour leur venir en aide.

En tentant de soulever un problème là où il n'en existe pas, le député fait preuve de mépris envers la générosité des Canadiens.

M. Grant McNally: Monsieur le Président, si quelqu'un est dans l'erreur, ce sont les députés libéraux. Ce sont eux qui continuent d'imposer une taxe d'entrée aux réfugiés. Ils avaient l'occasion de

remédier à la situation hier, en comité, mais ils ont choisi de voter contre une motion visant à supprimer cette taxe. Ils continuent d'imposer une taxe aux réfugiés, et ils le savent.

En 1996, le Parti libéral a réclamé l'abolition de cette taxe d'entrée. Pourquoi le gouvernement est-il déterminé à arnaquer les réfugiés? Pourquoi ne fait-il pas ce qu'il convient et ne supprime-t-il pas la taxe d'entrée dès aujourd'hui?

M. Andrew Telegdi (secrétaire parlementaire de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, je nie catégoriquement qu'il y ait une taxe d'entrée au pays.

Il est honteux que le député puisse banaliser une période tragique de notre histoire, celle où des Canadiens d'origine chinoise ont souffert. Je comprends que le Parti réformiste traverse une crise d'identité. Il ne sait pas où il s'en va. Notre parti est en faveur des réfugiés et de l'immigration, contrairement au Parti réformiste.

* * *

• (1140)

[Français]

LES BOURSES DU MILLÉNAIRE

M. Bernard Bigras (Rosemont, BQ): Monsieur le Président, comme exemple de «nation building» doctrinaire et rigide, on peut difficilement faire mieux que l'approche de ce gouvernement dans le dossier des bourses du millénaire.

Après une bataille parlementaire et médiatique d'un an, le ministre bouge un peu et discute avec le ministre de l'Éducation du Québec, a des entretiens téléphoniques avec lui, mais refuse toujours de le rencontrer.

Par son obstination et sa rigidité, le ministre du Développement des ressources humaines ne vient-il pas démontrer que le Québec est condamné à se battre perpétuellement pour protéger ses compétences constitutionnelles contre un système qui porte. . .

Le Président: L'honorable ministre du Développement des ressources humaines a la parole.

L'hon. Pierre S. Pettigrew (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, je peux vous assurer d'une chose, c'est que notre gouvernement est très vigilant de ne pas entrer dans les compétences du gouvernement du Québec. Cela fait un an qu'on le dit.

Nous avons négocié des accords avec l'Alberta et l'Ontario que tout le Québec réclame maintenant, les étudiants et les milieux universitaires, au point où le gouvernement du Québec a finalement accepté de se mettre à table sur la base de la résolution Gauthier.

Je vois le Bloc, ici, qui essaie de faire de la petite politique au moment où nous sommes en train de servir les étudiants du Québec qui, enfin, profiteront de l'aide du gouvernement canadien pour financer leurs études.

Ce sont eux, notre priorité, pas ces gens-là.

Questions orales

M. Bernard Bigras (Rosemont, BQ): Monsieur le Président, le ministre du Développement des ressources humaines s'obstine toujours dans la voie de l'indéfendable et continue à nous lancer des slogans creux et des sophismes.

Le ministre du Développement des ressources humaines, ancien chef de cabinet de Claude Ryan, n'est-il pas frappé par les propos de son maître à penser et par le jugement sévère que porte son ancien patron sur son comportement, sur son gouvernement et sur l'évolution du fédéralisme canadien?

L'hon. Pierre S. Pettigrew (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, j'invite les députés du Bloc à lire mon livre «Pour une politique de la confiance». Ils n'ont pas voulu engager un véritable débat sur le fond. Je pense qu'ils s'apercevraient qu'il y a une pensée cohérente et une proposition constructive que les jeunes, partout à travers le Québec, sont en train d'apprécier pas mal, parce que c'est un avenir ouvert.

On ne leur propose pas le statu quo, on ne leur propose pas le modèle québécois des années 1960, on leur propose une société ouverte. L'étroitesse et le passé qui obsèdent les députés du Bloc n'ont aucun intérêt pour les jeunes québécois. Nous, on les aide à financer leurs études dans une société dynamique et non pas pas-séiste.

* * *

[Traduction]

LA JUSTICE

M. Chuck Cadman (Surrey-Nord, Réf.): Monsieur le Président, le solliciteur général prétend lutter sérieusement contre le problème de la drogue dans les prisons.

Trois détenues de la prison pour femmes de Kitchener ont été récemment reconnues coupables d'avoir conspiré pour faire le trafic de drogue dans leur établissement. L'une d'elles a été condamnée à une peine de neuf mois et chacune des deux autres, à une journée. Ces peines doivent être purgées en même temps que leur peine déjà en cours.

Si le solliciteur général tient vraiment à s'attaquer au problème de la drogue en milieu carcéral, le secrétaire parlementaire pourrait-il me dire si son patron a songé à discuter avec sa collègue de la Justice de la possibilité de rendre obligatoirement consécutives les peines imposées pour trafic de drogues en prison?

[Français]

M. Jacques Saada (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, j'aimerais rappeler très brièvement qu'effectivement, les détenus qui ont tenté cette opération d'introduction de drogue dans le pénitencier ont été empêchés de le faire par l'institution. Cela rend hommage au travail qui a été fait pour empêcher que la drogue rentre dans le pénitencier.

Deuxièmement, je veux remercier mon collègue de me parler de drogue dans les prisons, parce que j'aimerais quand même porter un

peu à son attention quelque chose d'important. Voici ce que nous avons actuellement dans les prisons pour essayer d'éliminer le problème de la drogue: programme pré-libératoire pour toxicomanes, analyse d'urine au hasard, programme ALTO au Québec, programme CHOIX un peu partout au pays, programme national de sensibilisation, programme élaboré. . .

Le Président: L'honorable député de Calgary-Est a la parole.

* * *

[Traduction]

LA LOI SUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, Réf.): Monsieur le Président, le ministre du Commerce international a été mandaté pour procéder à un examen de la Loi sur l'expansion des exportations.

Selon les indications données par son ministère et le cabinet d'avocats à qui a été confié l'examen, le rapport devait être présenté au Parlement fin mai.

Le ministre peut-il me dire où est ce rapport?

L'hon. Sergio Marchi (ministre du Commerce international, Lib.): Il sera produit sous peu, monsieur le Président.

* * *

• (1145)

[Français]

L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, au lendemain du référendum de 1995, ce gouvernement adoptait une résolution sur la société distincte. Si ce gouvernement ne veut pas que cette résolution demeure un voeu pieux, il a une occasion en or de démontrer qu'il était sérieux.

Ma question s'adresse à l'actuel ministre du Commerce international. Est-ce que le ministre entend donner une place au Québec dans sa délégation à l'Organisation mondiale du commerce?

[Traduction]

L'hon. Sergio Marchi (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, lors de la dernière conférence fédérale-provinciale des ministres du Commerce, non seulement le ministre du Commerce du Québec a souscrit au programme tout entier, il a même félicité le gouvernement fédéral pour la façon dont le dossier avait été négocié, et cela, non seulement avec le Québec, mais avec l'ensemble des provinces.

«Si ça fonctionne bien» a dit le ministre québécois «il n'y a pas lieu d'y retoucher».

[Français]

M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, on apprenait hier que le gouvernement entend renoncer à défendre le principe de l'exception culturelle—pour la ministre du Patrimoine canadien, je répète qu'il s'agit de l'exception culturel-

Questions orales

le—aux prochaines négociations de l'OMC. Voilà une décision qui confirme les appréhensions du Québec, qui croit qu'il ne peut s'en remettre à d'autres pour défendre sa spécificité.

L'actuel ministre du Commerce international ne pense-t-il pas que c'est encore une raison de plus pour faire une place au Québec lors des négociations de l'OMC?

[Traduction]

L'hon. Sergio Marchi (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, comme le ministre du Développement des ressources humaines l'a dit il y a quelques instants, il y a deux raisons qui peuvent expliquer que la culture québécoise se soit épanouie. Premièrement, c'est grâce aux Québécois eux-mêmes et deuxièmement, c'est parce qu'ils ont pu vivre dans le meilleur pays au monde, un pays qui met l'accent à la fois sur la diversité et sur la spécificité.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

M. Bill Gilmour (Nanaïmo—Alberni, Réf.): Monsieur le Président, dans ma circonscription de Nanaïmo—Alberni, la GRC ne reçoit pas suffisamment de fonds du gouvernement fédéral. Par contre, la province verse sa juste part.

La GRC ne peut utiliser régulièrement ses patrouilleurs côtiers, on a démantelé l'escouade antidrogue et on affecté les agents aux services généraux. Tout cela est dû au fait que le gouvernement ne tient pas ses engagements.

Quand le solliciteur général va-t-il rétablir le financement de base de la GRC?

[Français]

M. Jacques Saada (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je pense que mon collègue est un peu en retard. Dans le budget qui vient d'être adopté, on a donné 37 millions de dollars de plus à la GRC. On a donné 10 millions de dollars de plus pour la division de la Colombie-Britannique, et on a donné 115 millions de dollars pour la restauration du CPIC, le système d'information des centres policiers.

On a institué une étude qui va assurer que les niveaux de financement de la GRC sont adéquats. Cette étude est réalisée par une entreprise indépendante pour nous aider. Ce que mon collègue fait, c'est de semer la peur dans la population, et il le fait à tort.

[Traduction]

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Réf.): Monsieur le Président, sur les 10 millions de dollars versés à la GRC, le gouvernement en a repris 8,5 millions.

Au laboratoire d'analyse d'empreintes génétiques de la GRC que gère le gouvernement fédéral en Colombie-Britannique, il y a un arriéré de six mois dans les enquêtes portant sur des crimes parmi les plus graves commis dans la province, justement à cause du manque de fonds. L'analyse d'empreintes génétiques est

aujourd'hui notre instrument le plus efficace pour lutter contre le crime.

Pourquoi le gouvernement dépense-t-il des millions pour accorder de fausses subventions et faire des cadeaux au lieu de financer pleinement l'analyse d'empreintes génétiques?

[Français]

M. Jacques Saada (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, puisque je n'avais pas le temps tout à l'heure, je vais maintenant terminer.

Il y a eu un protocole d'entente qui a été signé entre le solliciteur général, la GRC et le Conseil du Trésor, pour assurer que tous les nouveaux postes contractuels de la GRC soient assumés par le Conseil du Trésor et non par la GRC. Ça, le député n'en parle pas.

En ce qui concerne la banque de l'ADN, ce qui est intéressant, c'est que dans les six derniers mois, en Colombie-Britannique précisément, il y a eu une baisse de 30 p. 100 du retard accumulé. Nous avançons.

Si le député avait pris le soin de consulter ses propres collègues et de voir ce qui se fait ici, au siège social de la GRC, au sujet de la banque d'ADN. . .

Le Président: L'honorable député de Sherbrooke a la parole.

* * *

L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

M. Serge Cardin (Sherbrooke, BQ): Monsieur le Président, le 8 octobre 1987, l'actuel ministre des Affaires étrangères exigeait du gouvernement progressiste-conservateur qu'il obtienne l'accord des provinces avant de signer l'Accord de libre-échange parce que, disait-il, cet accord touchait des secteurs relevant de leurs compétences.

• (1150)

Le ministre a même déclaré, et je cite: «Lorsque nous formerons le gouvernement, nous serons heureux de mener toutes les négociations en accord avec les provinces.»

Le ministre des Affaires étrangères va-t-il honorer sa promesse et obtenir l'accord du Québec dans tout ce que son gouvernement négociera à l'OMC?

[Traduction]

L'hon. Sergio Marchi (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, la réalité est que, sur la scène fédérale-provinciale, quand il est question de commerce international, cet accord et ce partenariat fonctionnent de façon très harmonieuse.

Dans le cas de l'amiante, le gouvernement du Canada a eu plus de téléconférences, de réunions et de rencontres avec ce secteur au Québec et avec les fonctionnaires de la province que sur n'importe quel autre dossier. Je n'ai pas reçu la moindre plainte du ministre québécois du Commerce, que ce soit au sujet de l'amiante ou d'un autre dossier.

Dans un dossier d'intérêt national, les provinces participent, sont consultées et donnent leur avis.

LESSANS-ABRI

M. Gurbax Singh Malhi (Bramalea—Gore—Malton—Springdale, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la secrétaire parlementaire de la ministre du Travail.

Le groupe de travail de la région de Peel a récemment terminé son rapport final et recommandé des façons de régler le problème de la pauvreté et des sans-abri. La secrétaire parlementaire peut-elle nous assurer que les facilitateurs qui coordonnent les programmes pour les sans-abri vont lire cet important rapport et d'autres rapports semblables?

Mme Brenda Chamberlain (secrétaire parlementaire du ministre du Travail, Lib.): Monsieur le Président, je peux assurer au député que la ministre du Travail examinera toutes les recommandations du groupe de travail de la région de Peel.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Mike Scott (Skeena, Réf.): Monsieur le Président, l'entreprise Wing Construction accuse un déficit de 2 millions de dollars et frôle la faillite à cause des actions frauduleuses du chef Jerry Fontaine de la première nation de Sagkeeng.

J'ai interrogé la ministre à ce sujet à la Chambre il y a quelques jours et elle a déclaré que la dissolution du partenariat entre la bande indienne de Sagkeeng et Wing construction avait précipité les choses. Elle ne nous a pas dit cependant que ce partenariat avait été dissout à la demande de son ministère.

Pourquoi le service de la ministre a-t-il donné instruction à la bande de Sagkeeng de dissoudre son partenariat avec l'entreprise Wing Construction?

L'hon. Jane Stewart (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, la question du député me laisse perplexe. Je trouve bizarre et absurde que les soi-disant défenseurs de la reddition de comptes me demandent de sauver une entreprise du secteur privé à cause d'un lien contractuel entre celle-ci et une première nation qui a ni partenariat ni obligation juridique envers elle, et de payer pour du travail entrepris à l'extérieur du cadre de reddition de comptes de mon ministère.

Cela ne semble pas concorder avec ce qui est important pour eux, comme pour nous d'ailleurs, c'est-à-dire assurer des activités et des pratiques justes et responsables entre le gouvernement fédéral et les premières nations. Voilà sur quoi nous concentrons nos efforts.

M. Derrek Konrad (Prince Albert, Réf.): Monsieur le Président, ce ministère a le don de laisser les gens en suspens.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ne s'est pas mêlé du différend qui oppose la bande des Musqueam et les autres Canadiens titulaires de domaines à bail qui se voient maintenant imposer des hausses de loyer de plus de 7 p. 100.

Questions orales

Hier, le comité permanent a enfin reçu une recommandation. Elle vient d'un député libéral, qui demande au gouvernement de chercher à résoudre le différend.

Un gouvernement libéral antérieur était présent à la conclusion de ce marché boiteux. L'actuel gouvernement libéral va-t-il abandonner les parties intéressées à la fin du bail?

L'hon. Jane Stewart (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, je trouve vraiment très étrange que l'opposition nous demande de nous mêler d'une affaire dans laquelle le gouvernement fédéral n'a aucune part.

Une voix: Vous avez manqué à votre promesse.

L'hon. Jane Stewart: Ces contrats constituent des ententes privées, qu'il s'agisse de baux ou de contrats de construction.

Laissez-moi vous dire que nous, de ce côté-ci de la Chambre, célébrons aujourd'hui l'adoption. . .

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. En cette fin de session, ayez l'obligeance d'être très judicieux.

L'hon. Jane Stewart: Monsieur le Président, je voulais seulement dire que nous, de ce côté-ci de la Chambre, célébrons aujourd'hui l'adoption d'un projet de loi extrêmement important, soit le C-49. Et tous les autres partis représentés à la Chambre se réjouissent avec nous, à l'exception du Parti réformiste. Les réformistes sont encore les seuls à s'opposer aux premières nations du Canada, à s'opposer au progrès des autochtones en matière d'emploi, de croissance et de développement. Les premières nations ont toujours su que le Parti réformiste était contre elles, mais désormais tous les Canadiens le savent.

* * *

● (1155)

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, 800 000 chômeurs ne se qualifient pas à l'assurance-emploi à cause des coupures de ce gouvernement et de l'ancien gouvernement conservateur.

Après avoir visité tout le pays pour connaître les effets, au plan humain, des changements apportés par le ministre du Développement des ressources humaines à l'assurance-emploi, j'ai soumis 13 recommandations au ministre.

Je lui demande donc si ce gouvernement va faire des changements à l'assurance-emploi, oui ou non, et quand va-t-il les faire?

Questions orales

L'hon. Pierre S. Pettigrew (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, lorsque nous avons fait la réforme de l'assurance-emploi, nous avons voulu adapter un système social extrêmement important.

Nous sommes conscients que l'adaptation est parfois difficile pour certaines communautés et pour certains individus. Mais tout ce que le député du NPD demande, c'est à peu près la même chose que le Bloc. . .

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Pierre S. Pettigrew: . . . c'est toujours de reculer l'horloge, de retourner vers le modèle des années 1960. C'est ce qui est au coeur de ce que le premier ministre Bouchard demande.

Comme gouvernement, nous voulons aider les gens avec des mesures actives pour un plus bel avenir, plutôt que de rester avec des appuis passifs.

* * *

[Traduction]

LES FORCES CANADIENNES

M. Gordon Earle (Halifax-Ouest, NPD): Monsieur le Président, la façon rétrograde d'agir est la réponse de ce gouvernement libéral, jusqu'ici, à la page 200 du rapport confié au ministre de la Défense nationale par le nouvel ombudsman pour les Forces armées canadiennes. Plus de 135 jours plus tard, le ministre n'a toujours pas répondu.

Avec bien plus de 350 plaintes en attente et plus de 8 000 qui sont attendues, quand le gouvernement va-t-il répondre au rapport et laisser l'ombudsman commencer son travail? Le ministre est-il réduit au silence par les huiles militaires?

L'hon. Arthur C. Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, il s'agit d'un effort totalement nouveau pour nous au Canada dans notre ministère et dans le contexte d'une organisation militaire. Nous voulons nous assurer que ce bureau soit établi de manière à pouvoir travailler de façon efficace et que son mandat soit bien établi.

Lorsque l'ombudsman est arrivé avec un ensemble de recommandations, la plupart faisaient intervenir d'autres ministères, d'autres domaines de compétence qui n'incombaient pas au ministre de la Défense nationale. Cela a pris un certain temps pour être traité. Nous arrivons au terme de cette discussion et je m'attends à ce que ce bureau soit fonctionnel sous peu.

* * *

L'ACCÈS À L'INFORMATION

M. Jim Jones (Markham, PC): Madame la Présidente, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Hier, le gouvernement libéral a invoqué des subtilités juridiques pour éviter de communiquer 363 pages de documents retenus par le ministère du Développement des ressources humaines en réponse à mes demandes d'accès à l'information au sujet de Yvon Duhaime et de Pierre Thibault. J'ai interjeté appel auprès du Commissaire à l'information.

Si le gouvernement se conforme à la Loi sur l'accès à l'information, respectera-t-il, oui ou non, la décision que rendra le Commissaire à l'information à propos de mon appel?

L'hon. Pierre S. Pettigrew (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, la prémisse de la question est absolument fautive. Le gouvernement respecte la loi du pays concernant l'accès à l'information. Tous les documents ont été communiqués en conformité avec les lignes directrices sur l'action à l'information, qui protègent évidemment la confidentialité commerciale et les renseignements personnels concernant les tiers. C'est ce que dit la loi et nous la respectons.

* * *

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

M. Jim Jones (Markham, PC): Monsieur le Président, nous en sommes probablement aujourd'hui au dernier jour de séance de la Chambre, et nous ne sommes toujours pas plus près de la vérité concernant le Shawinigate. Hier, le premier ministre a refusé d'admettre qu'il a le pouvoir, en vertu de l'article 11 de la Loi sur le vérificateur général, de faire procéder à une enquête indépendante sur des projets précis. Le premier ministre se prétend innocent, mais ne fournit aucune preuve corroborante indépendante.

Pourquoi le gouvernement n'élimine-t-il pas la politique de cette affaire et n'invoque-t-il pas l'article 11 de la Loi sur le vérificateur général pour faire établir toute la vérité sur ces projets?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous éliminons la politique de cette affaire en laissant au vérificateur général lui-même le rôle qui lui est réservé d'exercer son pouvoir indépendant comme il l'entend. Les Canadiens et la Chambre rejettent l'appel du Parti conservateur à l'ingérence politique dans l'affaire à propos du rôle du vérificateur général. Cela est tout à fait correct.

Le député devrait tenir compte du fait que ce qu'il a dit à propos d'innocence sont tout à fait contraires au principe de la justice canadienne et britannique qui dit que celui qui allègue doit prouver. Il n'y a aucune accusation qui exige une réponse du premier ministre quant à son innocence.

● (1200)

Il a agi avec la plus grande intégrité. Il a répondu à toutes les questions clairement, soigneusement et complètement. Le conseiller en éthique a comparu devant le comité parlementaire et a confirmé que le premier ministre avait agi de façon parfaitement correcte.

* * *

LE KOSOVO

Mme Sarmite Bulte (Parkdale—High Park, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Coopération internationale.

Tous les Canadiens sont très heureux qu'un accord de paix ait été conclu au Kosovo. Toutefois, il y a toujours des centaines de milliers de réfugiés qui se trouvent actuellement dans les pays voisins et encore plus à l'intérieur même du Kosovo. Bon nombre

Questions orales

de maisons et de villages ont été détruits, sans parler des semailles qui n'ont pas pu être faites pour la prochaine saison.

La ministre peut-elle dire à la Chambre ce que le Canada compte faire pour aider les Kosovars à rentrer chez eux?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie, Lib.): Monsieur le Président, il y a beaucoup à faire.

Les personnes déplacées à l'intérieur même du Kosovo ont un urgent besoin de fournitures et de soins médicaux parce qu'ils n'ont encore absolument rien reçu. Quand à ceux qui ont quitté le Kosovo, les réfugiés, ils auront besoin d'une aide organisationnelle pour retourner chez eux et se préparer en vue de l'hiver prochain.

Pour les aider à relever ce défi, j'ai débloqué en faveur du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés 5 millions de dollars initialement prévus pour le Kosovo.

* * *

LA LOI SUR LE DIVORCE

M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, Réf.): Monsieur le Président, hier la ministre de la Justice a envoyé un document incroyablement insultant vantant la stratégie du gouvernement en matière de garde des enfants dans le cadre de la Loi sur le divorce et exhortant les députés à le publier au cours de l'été dans leur bulletin parlementaire.

On peut y lire que l'on doit accorder la plus haute priorité à l'intérêt des enfants, mais il n'est mentionné nulle part que la ministre va repousser cette priorité jusqu'à bien après le début du prochain millénaire. C'est pourtant ça le plus important.

Pourquoi la ministre a-t-elle décidé de faire traîner les choses trois ans de plus? Pourquoi expose-t-elle inutilement les enfants aux affres des différends relatifs à leur garde? Le comité mixte lui a soumis un plan. Où est le projet de loi?

Mme Eleni Bakopanos (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, la garde et le droit de visite sont des questions extrêmement complexes et difficiles. Les solutions à ces problèmes sont tout aussi complexes et difficiles.

Le rapport publié par deux professeurs de droit de l'université Queen's souligne la difficulté et la complexité du problème, c'est tout un défi. Nous voulons prendre le temps nécessaire pour bien faire les choses au lieu de les bâcler comme le propose le Parti réformiste.

* * *

[Français]

LE LOI ANTIGANG

M. Michel Bellehumeur (Berthier—Montcalm, BQ): Monsieur le Président, depuis plusieurs mois, le Bloc québécois a entrepris une démarche afin de resserrer et de rendre plus efficace la loi antigang. Cette démarche prend toute son importance alors que

les services policiers du Québec redoutent une nouvelle guerre des motards.

Ma question est fort simple. La ministre peut-elle nous dire si le gouvernement est prêt à s'associer à notre démarche et, surtout, si le Bloc québécois peut compter sur l'appui du gouvernement pour qu'on puisse déposer à la Chambre un projet de loi antigang plus efficace et qui s'appliquerait avant la fin de l'année?

Mme Eleni Bakopanos (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député pour sa question.

Je veux simplement rappeler aux députés de cette Chambre, qu'en 1997, le gouvernement, avec le précédent ministre de la Justice, a adopté une loi antigang. Cette loi est applaudie par la communauté judiciaire. S'il y a des changements à apporter à la loi, la ministre et ce gouvernement seront très heureux d'étudier ce que le Bloc ou les députés des autres partis à la Chambre suggéreront.

Nous avons hâte d'apporter des améliorations à la loi que nous avons adoptée, justement pour faire face à un problème sérieux dans la société.

* * *

[Traduction]

LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

Mme Louise Hardy (Yukon, NPD): Monsieur le Président, au Canada, les femmes sont de plus en plus victimes d'actes de violence. Je pense au cas de cette femme dont les enfants ont été kidnappés et amenés au Canada, où ils habitent maintenant aux termes d'un permis ministériel.

Des femmes sont tuées, victimes d'enlèvement sur les lieux de leur travail et désormais même assassinées dans les maisons d'hébergement pour femmes battues. Les femmes courent plus de risques d'être tuées lorsqu'elles quittent leur conjoint.

La ministre responsable veillera-t-elle à la sécurité dans les maisons d'hébergement pour femmes battues? Veillera-t-elle à ce que les enfants kidnappés soient rendus à leur mère? Et veillera-t-elle aussi à ce que les meurtriers ne puissent invoquer la provocation comme moyen de défense?

• (1205)

Mme Eleni Bakopanos (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, la violence contre les femmes est un problème très grave. Le gouvernement a pris des mesures pour tenter de le régler.

De toute évidence, le problème persiste. Notre gouvernement poursuivra ses efforts, au moyen de la loi sur le contrôle des armes à feu et des mesures prises par la ministre responsable de la situation de la femme.

La violence faite aux femmes est inacceptable et ne sera pas tolérée dans notre société. Nous continuerons de collaborer avec tous les ministères fédéraux pour veiller à ce que ce genre d'incident ne se reproduise pas.

*Privilège***LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**

M. Mark Muise (Ouest Nova, PC): Monsieur le Président, lundi j'ai demandé au ministre des Pêches et Océans si la Garde côtière canadienne envisageait de supprimer le service d'hélicoptère d'urgence de Yarmouth, afin de réduire les coûts. La réponse indiquait que le ministère se préoccupe de la sécurité des pêcheurs.

Le ministre va-t-il faire la preuve qu'il se préoccupe de la sécurité des pêcheurs en s'engageant ici même et tout de suite à conserver à Yarmouth le service d'hélicoptère d'urgence pleinement opérationnel et doté de tout son personnel?

M. Wayne Easter (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, aucune décision n'a encore été prise au sujet du service d'hélicoptère. Je puis cependant donner l'assurance au député que les opérations de recherches et de sauvetage demeurent une priorité pour le gouvernement.

La Garde côtière canadienne a un riche héritage canadien que nous nous efforçons de mettre en valeur en utilisant des ressources limitées de façon plus efficiente. En définitive, notre souci premier est d'assurer la sécurité des propriétaires de bateaux et des pêcheurs au Canada.

Le gouvernement canadien tient à mettre en valeur le riche héritage de la Garde côtière canadienne.

* * *

[Français]

LE CANCER

Mme Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes tous au courant des effets dévastateurs du cancer et nous connaissons tous un proche, un ami ou un collègue affligé par cette maladie. La recherche est une part décisive pour vaincre le cancer.

Est-ce que le secrétaire d'État pour les Sciences, la Recherche et le Développement pourrait nous dire ce que le gouvernement du Canada fait pour encourager la recherche dans ce domaine?

L'hon. Ronald J. Duhamel (secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)(Diversification de l'économie de l'Ouest canadien), Lib.): Monsieur le Président, il y a de nombreuses initiatives dans nos universités et nos hôpitaux, partout à travers le Canada. Je veux toutefois souligner un partenariat qui a été signé hier entre Pasteur-Merieux-Connaught Canada, qui fait partie du secteur privé et d'un grand réseau mondial, et le Conseil national de recherche, qui représente le gouvernement.

Ils utilisent leur expertise unique pour essayer de relever, je crois, le plus grand défi de notre temps, c'est-à-dire vaincre le cancer, comme celui du sein et de la prostate.

Cette initiative démontre que le Canada possède les cerveaux, l'expertise et les connaissances pour faire de la recherche à la fine pointe qui se comparent avec tout ce qui se passe. . .

Le Président: Je regrette d'interrompre l'honorable secrétaire d'État.

Mes chers collègues, il est sinon probable, du moins fort possible, qu'aujourd'hui sera notre dernière journée de session.

[Traduction]

J'en profite donc, puisque je n'ai pas pu le faire l'autre jour, pour vous souhaiter à tous de passer un été en toute sécurité et d'en profiter à fond, notamment pour passer du temps dans vos circonscriptions et auprès de vos électeurs et de vos proches.

J'espère que nous reviendrons tous en bonne santé et reposés à l'automne.

J'ai reçu avis d'une question de privilège, et je vais l'entendre. Un député vient cependant de demander que nous contournions en quelque sorte les règles pour permettre le dépôt du rapport d'un comité sur une question pressante.

• (1210)

Y a-t-il consentement unanime pour permettre le dépôt du rapport avant de passer à la question de privilège?

Des voix: D'accord.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

L'hon. Charles Caccia (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de l'Association parlementaire Canada—Europe qui a représenté le Canada aux réunions de la deuxième session de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, du 26 au 30 avril 1999, à Strasbourg.

[Traduction]

Le Président: Je vais maintenant entendre à la question de privilège, puis nous reviendrons aux Affaires courantes.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LA SÉCURITÉ AU SÉNAT

M. John Solomon (Regina—Lumsden—Lake Centre, NP): Monsieur le Président, je soulève aujourd'hui la question de privilège et je fais appel à votre jugement et à celui des députés au sujet d'un incident qui, selon moi, porte atteinte à nos privilèges de députés et menace notre capacité de nous acquitter comme il se doit de notre obligation de représenter nos électeurs.

Affaires courantes

En effet, il nous a été signalé que la direction de la sécurité au Sénat avait communiqué une note de service aux gardes de sécurité cette semaine où l'on retrouve la photo du député de Regina—Qu'Appelle et de cinq autres députés. La note contient les photos des députés suivants: le député de Regina—Qu'Appelle, le député de Sarnia—Lambton, le député de Calgary-Ouest, le député de Matapédia—Matane, le député de Charlevoix et le député de Québec-Est.

Pourquoi réserve-t-on un traitement particulier à ces députés, parmi tous les autres? Il est vrai qu'aucun d'entre eux n'a son bureau à l'Édifice du Centre ou de l'Est ni dans les locaux du Sénat. Mais c'est le cas également de bien d'autres députés.

Pourquoi ce traitement particulier? Nous pouvons présumer que cette note n'a rien à voir avec les préparatifs d'un concours de beauté. Je crois plutôt comprendre que, dans les protocoles de sécurité, une note qui contient la photo de certaines personnes sert plutôt d'avertissement au personnel de sécurité.

Je soutiens que ces députés ont droit à ce traitement spécial à cause de leurs activités de cette semaine, lors d'un ralliement qui a eu lieu sur la colline le mardi 8 juin 1999, pour soulever publiquement des problèmes concernant l'autre endroit et la modernisation du Parlement. Ces députés ont participé au ralliement ainsi qu'à d'autres activités concernant le Sénat.

C'est une affaire grave, que des députés fassent l'objet d'un traitement particulier en raison de leurs activités ou de leurs convictions. Il est aussi extrêmement grave que les services de sécurité de l'autre endroit, que les services de sécurité du Parlement laissent entendre que certains députés doivent être traités différemment des autres, quelle que soit la raison.

J'estime que la communication de cette note de service contenant la photo de certains députés au personnel de sécurité du Sénat est condamnable et est une menace aux privilèges des députés en cause. En outre, j'estime que ce traitement spécial imposé aux députés à cause de leurs activités constitue également une atteinte à l'obligation et au privilège qu'ont tous les députés de représenter librement leurs électeurs.

Monsieur le Président, si vous estimez que les privilèges sont en cause, je suis disposé à proposer la motion qui s'impose pour renvoyer cette affaire au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

L'hon. Don Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai examiné cette question ce matin et j'ai obtenu l'explication suivante pour ce geste. L'administration du Sénat voulait s'assurer que tous les députés en question seraient traités avec une courtoisie particulière s'ils se trouvaient à proximité de l'autre endroit.

Il est tout à fait logique et rationnel qu'elle agisse ainsi, car le dernier député de la Chambre qui a régulièrement voté contre le budget du Sénat a connu plus tard une conversion remarquable et a lui-même été nommé au Sénat. Il s'agit du sénateur Eugene Whelan.

Il semble donc que les autorités du Sénat veuillent partir du bon pied en ce qui concerne les futurs sénateurs éventuels, comme le député de Regina—Qu'Appelle. Je lui souhaite bonne chance dans sa future nomination au Sénat.

Le Président: Une allégation a été faite et il semble que nous ayons obtenu une explication. Il ne s'agit pas ici d'un débat. Il s'agit d'une question de privilège et je crois que les deux côtés l'ont soulevée.

J'ignore qui l'a fait. Quoi qu'il en soit, nous sommes à la fin de la session et je me chargerai d'examiner la question. Je ferai rapport à la Chambre si besoin est.

Entre-temps, nous revenons aux affaires courantes.

* * *

• (1215)

LOI DE 1999 MODIFIANT LES TAXES DE VENTE ET D'ACCISE

L'hon. Jim Peterson (au nom du ministre des Finances) demande à présenter le projet de loi C-88, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise et une loi connexe, la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, la Loi sur les douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

(Les motions sont adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

M. Peter Adams: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Une consultation a eu lieu entre tous les partis de la Chambre relativement à l'autorisation au Comité mixte permanent des langues officielles de se déplacer.

Je pense que je devrais expliquer aux députés de la Chambre que cette consultation a eu lieu il y a quelques jours. Tous les partis sauf un ont donné leur aval. Je crois savoir que le parti en cause a également donné son aval maintenant. Il n'y a pas de motif inadmissible là-dessous.

Je demande le consentement unanime pour adopter la motion suivante:

Que, conformément à l'alinéa 108(4)b) du Règlement, et précisément pour l'étude de la partie VII de la Loi sur les langues officielles, le Comité mixte permanent des langues officielles, soit six membres du comité et le personnel nécessaire, soit autorisé à se rendre à Moncton, Nouveau-Brunswick; Summerside, Île-du-Prince-Édouard; St. John's, Terre-Neuve; Halifax, Nouvelle-Écosse, et Gaspé, à l'automne 1999 afin de tenir des audiences publiques, de visiter des lieux et de rencontrer des responsables, et que le personnel nécessaire accompagne le comité.

Le vice-président: L'honorable secrétaire parlementaire a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

*Initiatives parlementaires***PÉTITIONS**

LE MARIAGE

M. David Pratt (Nepean—Carleton, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur et un privilège de présenter une pétition signée par 50 électeurs de ma circonscription, Nepean—Carleton, portant sur le concept du mariage en tant qu'union volontaire entre un homme célibataire et une femme célibataire.

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, Réf.): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter au nom de mon collègue de Medicine Hat. La première demande au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour que la possession de pornographie juvénile demeure une infraction criminelle grave et que les corps policiers qui relèvent du gouvernement fédéral reçoivent pour consigne d'appliquer la loi de manière à protéger nos enfants.

LE MARIAGE

M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, Réf.): Monsieur le Président, la deuxième pétition demande au Parlement d'adopter une mesure législative comme le projet de loi C-225, de manière à inscrire dans la loi que le mariage ne peut être conclu qu'entre un homme célibataire et une femme célibataire.

LA CONSTITUTION

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Réf.): Monsieur le Président, au nom des électeurs de la circonscription d'Esquimalt—Juan de Fuca, je présente une pétition signée par 3 500 habitants de Victoria qui demandent que la mention de Dieu soit maintenue dans le préambule de notre Constitution.

Les pétitionnaires d'Esquimalt—Juan de Fuca prient humblement le Parlement de s'opposer à toute modification de la Charte canadienne des droits et libertés ou d'une autre mesure législative visant à rayer la mention de la suprématie de Dieu dans notre Constitution et nos lois.

Ces 3 500 signatures ont été recueillies rapidement, les 6 et 7 juin.

* * *

• (1220)

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Peter Adams (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suggère que toutes les questions soient réservées.

Le vice-président: Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

[Traduction]

M. Ken Epp: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Avec toutes ces questions qui restent au *Feuilleton*, cela veut-il dire que nous n'obtiendrons aucune réponse avant l'automne?

Une voix: C'est exact.

M. Ken Epp: C'est incroyable.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

LES CAMPAGNES PUBLICITAIRES DES PARTIS POLITIQUES

M. Dick Proctor (Palliser, NPD) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, les partis politiques devraient s'abstenir, dans leurs campagnes publicitaires et promotionnelles, d'utiliser le nom ou l'apparence d'une personne sans avoir au préalable obtenu d'elle une autorisation écrite.

—Monsieur le Président, je suis heureux d'être ici en cette dernière heure de cette dernière journée de ce qui mettra certainement fin à cette session de printemps. Comme beaucoup le présumant, il y aura probablement prorogation et un nouveau discours du Trône à l'automne.

Cette motion en quelque sorte boucle la boucle. Je l'ai présentée pour étude le premier jour que j'ai eu le privilège de siéger ici comme député, le 23 septembre 1997. Je voudrais rappeler à la Chambre ce qui s'est passé depuis.

Pour expliquer les raisons qui ont mené à cette motion, il faut remonter au débat public auquel le premier ministre avait accepté de prendre part devant les caméras de la chaîne de télévision de Radio-Canada en décembre 1998. Des gens d'un peu partout avaient été invités à venir poser des questions au premier ministre.

L'une des personnes invitées, qui venait de Regina, dans la circonscription fédérale de Palliser, a posé au premier ministre une question sur le chômage. La réponse que lui a faite le premier ministre a suscité un grand intérêt et une grande controverse pendant plusieurs semaines. Le résultat, c'est que la séquence vidéo a été diffusée par les réseaux de télévision national et régional, et que des photos ont paru dans les journaux dans les semaines qui ont suivi.

Venons-en maintenant aux élections déclenchées le 27 avril 1998. À peu près aux deux tiers de cette campagne électorale, cette femme s'est tout à coup fait dire qu'un réseau de télévision utilisait son image avec une voix sur dialogues qui reprenait la question qu'elle avait posée au premier ministre, dans la campagne publicitaire d'un certain parti politique. Elle a immédiatement communi-

Initiatives parlementaires

qué avec ce parti qui a promis de retirer la publicité un ou deux jours plus tard. Elle a demandé comment le parti s'y était pris pour utiliser son image dans sa campagne publicitaire sans d'abord obtenir son consentement. Cete femme s'appelle Lori Foster.

Sans insister davantage, je dirai qu'il est juste de dire que cette femme s'est sentie bernée. Le parti s'était engagé à retirer dans un jour ou deux cette publicité diffusée notamment dans l'ouest du Canada, mais il ne l'a pas fait.

La publicité a été utilisée jusqu'à la fin de la campagne, c'est-à-dire jusqu'à la veille des élections du 2 juin. La campagne publicitaire avait certainement une envergure nationale, parce que M^{me} Foster recevait des appels de ses amis et de ses connaissances du Canada atlantique. Ils disaient l'avoir vue dans les annonces à la télévision et dans les journaux.

Elle a communiqué avec le parti en question. C'était le Parti réformiste. Elle pensait avoir reçu l'assurance que l'annonce serait retirée immédiatement ou très bientôt. On ne l'a pas fait.

• (1225)

Après les élections du 2 juin, Lori Foster a été l'une des premières personnes à communiquer avec moi en ma qualité de nouveau député de Palliser pour me dire qu'elle ne voulait pas que quelqu'un d'autre subisse ce qui lui était arrivé. Sans qu'elle soit consultée, un parti avait utilisé son image et ses paroles dans une annonce télévisée et elle considérait que c'était une grave atteinte à sa vie privée. Elle s'est donc adressée à son nouveau député et j'ai saisi la Chambre des communes de cette affaire le 23 septembre.

Je tiens à récapituler brièvement les détails. Il est vrai que M^{me} Foster n'a pas signé d'autorisation au moment de la diffusion des informations à la télévision de Radio-Canada. La SRC l'a avisée que des segments du programme pourraient être rediffusés dans le contexte des informations, comme ce fut le cas par la suite.

Dans la lettre qu'elle m'a adressée après les élections du 2 juin, M^{me} Foster dit: «En utilisant ainsi mon image et en nommant mon nom et ma ville, on laissait entendre que j'appuyais le Parti réformiste. Je ne veux pas que d'autres personnes soient traitées comme je l'ai été.»

Je partage entièrement les sentiments que M^{me} Foster a exprimés dans sa lettre. Cependant, je tiens à préciser à la Chambre que ne je veux pas qu'on interprète cette motion comme un geste visant à embarrasser un parti politique à l'exclusion de tous les autres.

Dans ma vie, j'ai travaillé dans les officines de mon parti politique, le Nouveau Parti démocratique, et je sais qu'au cours d'une campagne électorale, les choses se passent très rapidement. Un parti présente un message s'attaquant à un autre parti. Ce dernier tente alors de répliquer le plus vite possible à ce message, et il prend des raccourcis pour le faire. Je ne pense pas qu'il convient de prendre des raccourcis quand il s'agit de la vie privée des Canadiens ordinaires. Je voudrais faire une distinction entre ceux qu'Ed Broadbent appelait toujours les Canadiens ordinaires et ceux qui choisissent d'entrer en politique, car une fois que l'on entre dans le théâtre, on doit se maquiller.

Cette motion ne dit pas qu'il ne convient pas qu'un parti politique représente un rival sous un jour défavorable. Tout parti politique a le droit de le faire et la motion ne vise pas à lui nier ce droit.

Par exemple, si quelqu'un veut faire paraître un message publicitaire qui s'en prend au premier ministre, au chef de l'opposition ou au chef de notre parti, cela vient avec la fonction. Mais il ne convient pas de se servir de l'image d'une personne ayant paru dans un reportage pour un message publicitaire, du moins pas sans le consentement de la personne en cause.

L'un de mes objectifs, en présentant cette motion aujourd'hui, était d'attirer l'attention des politiques sur le fait qu'ils ont l'obligation de travailler de concert avec les membres des cinq partis politiques afin de faire respecter certaines règles et certaines procédures, parce que Dieu sait que les partis et la classe politiques ne sont pas des plus populaires à l'heure actuelle. Nous avons besoin de toute l'aide possible et de faire de mieux sans violer les droits de la personne et le droit à la vie privée.

• (1230)

Je me réjouis de constater que le président du comité de la procédure de la Chambre est ici présent et qu'il participera, je crois, au débat. Après avoir reçu l'avis de M^{me} Foster, et sur ses conseils, j'ai réussi à avoir une audience avec ce comité en janvier 1998. Il s'agit du comité qui supervise Élections Canada et qui serait chargé, je suppose, d'apporter toute modification à notre législation électorale.

Qu'on me corrige si je me trompe, mais je ne crois pas que ce comité ait fait rapport de ses délibérations depuis les élections de 1997 et en prévision des futures élections générales. J'espère que le débat d'aujourd'hui attirera l'attention sur cette question. Dans son avant-projet de rapport, le comité n'a pas cru bon de faire quelque chose, de signaler qu'il prendrait la chose en délibéré et qu'il la soulèverait à la première occasion.

À ma connaissance, c'est la première fois que cette question est soulevée au Parlement. Elle n'a jamais été discutée le moins du monde ici.

Je crois que l'affaire est vraiment dans l'intérêt public car, comme j'ai tenté de l'expliquer, la vie privée de tout citoyen canadien risque d'être menacée durant les campagnes électorales si nous n'agissons pas et cela, rapidement.

Il est vrai que les médias électroniques sont de plus en plus présents pendant les campagnes électorales, de plus en plus envahissants, diraient certains. Dans le cadre de leur travail quotidien, les médias présentent des milliers de citoyens ordinaires afin d'obtenir leur opinion dans le cadre d'assemblées publiques, du bulletin d'actualité, d'enquêtes menées auprès des gens de la rue, d'entrevues complètes et de documentaires. En général, la plupart des citoyens acceptent de participer aux émissions d'actualité, comme l'a fait M^{me} Foster dans ce cas, mais ils seraient très surpris, comme l'a été M^{me} Foster, d'apprendre ensuite qu'on s'est servi de leur image dans une publicité à des fins partisanses.

Initiatives parlementaires

Ce qui est en cause, c'est la protection de la vie privée des citoyens ainsi que la confiance qu'ils ont dans l'impartialité des médias et dans le processus politique lui-même.

C'est un problème important à Regina. Il a fait l'objet d'une grande publicité quelques jours avant les élections du 2 juin 1997. De toute évidence, ce qui est arrivé à Palliser pourrait bien se produire n'importe où au Canada.

Les membres du comité chargé d'examiner les motions et de déterminer si elles feront ou non l'objet d'un vote m'ont bien écouté lorsque j'ai comparu devant eux. Je suis très heureux qu'ils aient décidé que ma motion ferait l'objet d'un vote. Si j'ai bien compris, comme c'est le dernier jour de la session, nous serons de nouveau saisis de la motion à l'automne et d'autres députés participeront au débat.

Je veux signaler ce que le commissaire à la protection de la vie privée du Canada a dit, l'an dernier, au sujet des questions liées à la protection de la vie privée. Il a dit ceci:

Pourtant, nous tenons pour acquise la protection de la vie privée dans une démocratie; elle va tellement de soi qu'elle a presque cessé d'être évidente. Respecter la vie privée d'autrui fait partie intégrante du respect mutuel qui contribue à rapprocher les membres d'une société libre.

Je souscris tout à fait à ces propos du commissaire à la protection de la vie privée. À mon avis, nous devrions, à titre de politiciens, tenir compte de la description qu'il fait de la situation ainsi que de ses recommandations et les appliquer à notre comportement et à celui de nos partis politiques.

J'en appelle au sens de l'honneur et de fair-play des députés afin qu'ils envoient le message selon lequel la vie privée de nos concitoyens mérite d'être protégée, surtout pendant les campagnes électorales.

• (1235)

Mon intention, clairement exprimée dans la motion, c'est de protéger les citoyens ordinaires contre l'invasion de leur vie privée, particulièrement pendant les campagnes électorales.

Je sais que personne et pas un parti politique ne peut être contraint de donner suite à une motion d'initiative parlementaire et nous acceptons tous cette réalité. Cependant, je demande aux députés des cinq partis d'admettre qu'il ne devrait pas y avoir d'atteinte au droit des citoyens à la vie privée comme cela s'est produit pour M^{me} Foster au printemps de 1997.

J'ai cherché de mon mieux à éviter volontairement que le débat tourne en un débat controversé et partisan en présentant seulement les faits patents. J'ai reçu un ou deux messages électroniques d'un certain parti qui me demandait pourquoi je m'en prenais à lui. Ce n'est pas du tout mon intention. Je pense que nous devons pouvoir citer les faits historiques. Nous ne pouvons pas récrire l'histoire. Un événement est survenu en mai 1997 et nous parlons de cela.

En février dernier, j'ai comparu devant le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre et, une fois de plus, comme lors de ma comparution devant le comité qui devait décider si ma motion pourrait faire l'objet d'un vote ou pas, j'ai senti une certaine sympathie de la part des membres. J'attends avec impatience le rapport du comité sur la question.

Le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre a déclaré:

Certains membres du Comité s'interrogent quant à la possibilité d'appliquer de telles dispositions et quant aux limites à fixer, mais d'autres appuient la proposition.

J'ai accepté le fait que tenter de faire modifier la loi pourrait correspondre à un processus long et peut-être même futile. C'est pourquoi j'ai rédigé la motion au lieu de chercher à faire accepter un changement législatif.

À mon avis, la protection des renseignements personnels n'est pas une question de rectitude politique. Ce n'est pas la saveur du mois. C'est une valeur humaine fondamentale. Selon un ancien juge de la Cour suprême du Canada, elle est au cœur de la liberté au sein de l'État moderne. Ce n'est pas non plus un droit individuel dont on jouit au détriment de la société dans son ensemble. Selon le commissaire Phillips, «le respect de la vie privée d'autrui constitue un ingrédient intégral du respect mutuel qui contribue à faire sorte qu'une société libre ne se désintègre pas.»

Il appartient à chacun d'entre nous de décider s'il révélera ou non les détails de sa vie personnelle. Cette décision ne doit pas être prise par d'autres, et certainement pas par l'État, sauf dans les circonstances les plus limitées et exceptionnelles qui soient.

La question de la protection des renseignements personnels n'a jamais été plus vitale sur le plan de la liberté individuelle ni plus menacée que ce n'est le cas au sein des sociétés techniquement avancées dans lesquelles nous évoluons.

Les partis politiques peuvent réagir en quelques heures à des campagnes de publicité les attaquant. Ils prennent souvent des raccourcis, dont celui de ne pas demander la permission des particuliers visés avant d'utiliser leur photo, leur apparence ou leur voix dans une annonce donnée. Certains diront que le règlement est muet à ce sujet, ce qui signifie qu'on peut le faire et que le diable l'emporte. À mon avis, ce n'est pas bon pour les partis politiques, pas plus que pour les politiciens ou pour la démocratie en général.

J'exhorte la Chambre à appuyer cette résolution qui, je le crois fermement, est aussi non sectaire que possible.

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.): Monsieur le Président, lorsque j'ai pris la parole à la Chambre hier, j'hésitais à dire que j'étais heureux de la faire parce que la démocratie était foulée aux pieds et que j'en avais honte. Aujourd'hui cependant, je suis fier de prendre la parole au nom des électeurs de ma circonscription, Elk Island, qui est la plus belle circonscription du Canada, sauf peut-être la vôtre, monsieur le Président. Je parle maintenant au nom de mes électeurs et de tous les Canadiens.

• (1240)

La période des initiatives parlementaires est sans doute plus proche de la démocratie que tout autre exercice au Parlement, car le reste n'est malheureusement trop souvent que de la comédie.

Je veux d'abord féliciter le député de la Saskatchewan, la province où j'ai grandi et où la vie m'a donné un bon départ, d'avoir présenté cette motion pour fins de débat. Je suis également très heureux qu'elle puisse faire l'objet d'un vote car je suis de ceux qui croient que chaque fois qu'un simple député présente un motion, c'est qu'il juge important de le faire et estime qu'elle doit faire l'objet d'un vote. Je partage ce point de vue. Je m'attends à ce que la démocratie s'exerce une fois encore et à ce que les députés rejettent carrément la motion.

Elle ne m'apparaît pas justifiée et je vais expliquer pourquoi. Je tiens d'abord à rassurer le député: ma réaction n'est pas de nature partisane, même si les deux tiers de la lettre qu'il a envoyée à tous les députés faisait référence à Lori Foster et à l'utilisation de son image dans la publicité du Parti réformiste. La lettre se terminait cependant par un court démenti qui indiquait que l'exemple ne visait pas le Parti réformiste, que ce n'était qu'un exemple. Je veux bien le croire et, en cette dernière journée de séance, je m'abstiendrai moi aussi de répondre dans un esprit partisan.

Je m'oppose toutefois aux principes de la motion, qui ne me paraissent pas fondés. Je crois qu'il est important de lire une fois encore la motion. À l'intention de tous les députés libéraux qui écoutent, à l'intention des autres députés d'opposition ici présents et à l'intention des millions de Canadiens qui suivent nos délibérations sur le canal parlementaire, dont nous apprécions tant les services, je tiens à lire de nouveau la motion.

La voici:

Que, de l'avis de la Chambre, les partis politiques devraient s'abstenir, dans leurs campagnes publicitaires et promotionnelles, d'utiliser le nom ou l'apparence d'une personne sans avoir au préalable obtenu d'elle une autorisation écrite.

Certains de ces termes révèlent les défauts fondamentaux de la motion, car, si l'on n'exclut pas les députés et autres personnes qui ont choisi volontairement d'entrer sur la scène publique, les termes «utiliser le nom ou l'apparence d'une personne» auraient malheureusement pour effet de les inclure si la motion était adoptée.

La première chose qu'il faut faire c'est apporter un amendement pour faire comprendre que ceux d'entre nous qui osent se porter candidats à une charge publique, qui osent se présenter la face devant les caméras et s'ouvrir la bouche devant les micros s'exposent à cet inconvénient. J'accepte cela. Comme je me suis porté candidat à une charge publique, je sais que mes électeurs exigeront que je leur rende des comptes. Je sais que je devrai rendre des comptes ici. Je sais que je vais apparaître de temps à autre à la télévision.

Je n'y apparais pas très souvent, car j'ai pour problème de ne pas tenir suffisamment de propos prêtant à controverse. Malheureusement, les médias ont en général tendance à ne rapporter que les

Initiatives parlementaires

points litigieux et à passer sous silence les innombrables heures de débats valides, raisonnés et analytiques qui ont lieu dans cette Chambre. C'est d'ailleurs pourquoi on ne me voit pas souvent à la télévision.

Toutefois, je suis persuadé qu'il arrivera qu'à la télévision ou à la radio, dans nos propres publicités pour le Parti réformiste ou peut-être même dans la bouche d'un de mes adversaires politiques, nous entendrons un commentaire du genre «Vous savez ce que X a dit», en utilisant mon nom. Mes adversaires devront dire «Vous savez ce que le député de Elk Island a dit» en ajoutant par la suite mon nom et peut-être même ma photo. Je crois que c'est juste pour tout le monde.

Je serais très heureux de la publicité que les libéraux, et s'il en reste, les conservateurs et les néo-démocrates pourraient me faire dans ma circonscription ou ailleurs au pays en disant quelque chose du genre «Voilà ce que le député a dit», parce que si c'est une chose que j'ai dite, je présume que je le pensais. J'espère qu'il ne m'arrive pas de dire des choses que je ne pense pas.

Si les députés de l'opposition veulent rapporter des paroles que j'ai dites et auxquelles je croyais, je les remercierais de cette publicité gratuite. Le député là-bas a une objection.

• (1245)

Je répète ce que j'ai dit. Si j'ai dit quelque chose en lequel je crois, et j'espère que je ne dirais pas des choses dans lesquelles je ne crois pas, et si quelqu'un me cite et dit voici ce que le député croit, l'introduit dans le débat politique et aide ainsi les électeurs canadiens à décider qui ils doivent appuyer, qu'il l'utilise. C'est peut-être pour cela d'ailleurs qu'on n'utilise jamais mes déclarations à moi.

Il nous faut modifier la motion pour que n'y figure pas l'expression «une personne». Le fait est que ceux d'entre nous qui mènent une vie publique ne devraient pas être exclus de son application. C'est l'essence même d'un débat impartial. Le député l'a mentionné, mais sa motion ne correspond pas à ce qu'il a dit dans son exposé.

Qu'advient-il si on apporte un amendement? Qui établit les limites? Qu'arrive-t-il s'il s'agit d'un de mes collaborateurs. Et s'il dit quelque chose? Je n'y vois pas d'inconvénient parce que j'espère bien que mes collaborateurs rapportent correctement ce qui sort de mon bureau et exposent fidèlement les grands principes qui nous animent. Si c'est conforme, il n'y a pas mal à le faire savoir publiquement, bien au contraire.

Et si ça touche ma femme ou ma famille? Là je commence à avoir des réserves. Cependant, il arrive parfois que nos familles disent des choses ou participent à des activités qui sont peut-être d'intérêt public si une autre membre de la famille se porte candidat à une charge publique.

Je m'oppose contre cette motion, c'est son impraticabilité. Premièrement, elle est trop générale. Deuxièmement, elle est impraticable. Qui va fixer les limites?

Initiatives parlementaires

C'est un exercice qui risque d'entraver les échanges d'idées, la communication et le dialogue. Ce qui serait malheureux. J'estime plutôt que les Canadiens sortent grandis du dialogue.

Chaque année, de jeunes gens arrivent de tout le pays dans le cadre de programmes d'échanges d'étudiants. Ils viennent très souvent du Québec, mais aussi de l'est du Canada. Une chose que j'ai observée, c'est que lorsque ces jeunes gens se déplacent dans le pays et qu'un dialogue s'établit, on obtient une bien meilleure compréhension des autres. Toute motion telle que celle-ci qui dit que nous ne pouvons pas utiliser le nom ou l'image d'une personne dans un débat ou dans un commentaire réduit la communication. J'exhorte donc de nouveau les députés à voter contre cette motion. Nous communiquons le plus possible afin de parvenir à une meilleure compréhension des autres.

La dernière chose dont j'aimerais parler porte plus particulièrement sur l'affaire Lori Foster. Elle était contrariée, car elle croyait manifestement tout ce qu'elle a dit. Toutefois, sa déclaration a été reprise par un parti politique en lequel elle ne croyait pas. Je la respecte pour cela. Je comprends qu'elle soit démoralisée par l'utilisation de son image. Toutefois, je ne crois pas qu'elle ait été mal citée. Je ne pense pas que ses paroles aient été déformées de quelque façon que ce soit.

Je souhaite réellement que nous puissions laisser tout ce problème derrière nous et je ne parle pas d'elle. Je parle de nous en tant qu'individus. Nous avons parfois des préjugés, non pas à l'égard du contenu du message, mais plutôt à l'égard de son auteur. C'est une attitude empreinte de jugement et de préjugés. Je souhaiterais que nous puissions nous en débarrasser. Je souhaiterais que nous parvenions à débattre des idées et à éviter ce genre d'attaques personnelles. Je souhaiterais tant que le message qui a été envoyé ce jour-là sur le réseau de Radio-Canada ait été simplement utilisé comme information concrète dans le cadre du débat. Très franchement, mes collègues et moi avons fait partie de ce groupe qui voulait régler les questions que Lori Foster a soulevées à ce moment-là. Nous avons fait cela en toute sincérité et en toute honnêteté.

J'attends avec impatience le jour où le chômage aura considérablement baissé dans ce pays, car nous avons en face un gouvernement qui prend de réelles mesures pour résoudre ce problème dans notre pays.

M. Mauril Bélanger (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, je n'avais pas prévu au départ d'intervenir au sujet de cette motion, mais on m'a demandé mon avis. Je donnerai donc mon avis, qui est tout à fait personnel.

• (1250)

Je pense que l'intention de la motion proposée par le député de Palliser est honorable. Je peux comprendre. Aux élections générales de 1997, j'ai été victime de ces pratiques de mauvais goût de la part du candidat du NPD représentant Ottawa—Vanier. Je n'ai jamais été photogénique. Je le reconnais. Il a utilisé mon nom ainsi qu'une photo où je dirai que je n'étais pas du tout à mon avantage. En fait,

dans une de ses brochures, mon nom apparaissait plus souvent que le sien. C'est une raison suffisante pour que j'appuie cette initiative.

Je peux aussi me reporter aux élections qui se sont récemment tenues en Ontario, où les conservateurs se sont servis d'une photo de McGuinty et de son nom peut-être plus souvent que de la photo et du nom de Harris. Cela aussi devrait peut-être m'inciter à appuyer cette initiative.

Je peux aussi citer le cas des fameux messages du Parti réformiste à la télévision, à la fin de la dernière campagne, où l'on voyait la photo de quatre Canadiens qui, selon les réformistes, n'auraient pas dû être admissibles au poste de premier ministre parce qu'ils venaient d'une certaine province.

Je comprends ce que le député essaie de faire, et j'aurais tendance à l'appuyer, mais je ne le ferai pas, pour trois raisons différentes. Je pense que, peut-être, même le député de Palliser serait d'accord pour dire que son entreprise mérite d'être travaillée un peu plus.

La première raison, c'est que, d'après moi, elle est incomplète, presque superficielle, dans un sens, parce qu'elle ne s'applique qu'à l'utilisation du nom ou de l'apparence de la personne. Elle ne dit rien des citations incomplètes. Ce même candidat néo-démocrate m'a fait le coup aux élections générales de 1997, dans la circonscription d'Ottawa—Vanier, où quelque chose que j'avais dit avait été repris totalement hors contexte et de façon incomplète en plus, pour essayer de déformer ce que j'avais réellement dit. Non seulement c'était présenté hors contexte, mais c'était incomplet. Il avait repris la moitié d'une phrase. La motion du député devrait traiter de ce genre de choses.

La deuxième raison qui fait que je n'appuierai pas cette motion, c'est la perspective dans laquelle elle aborde la question. La deuxième moitié de sa motion dit ceci: «s'abstenir [...] d'utiliser le nom ou l'apparence d'une personne sans avoir au préalable obtenu d'elle une autorisation écrite». C'est assez restrictif et négatif comme formulation.

Si le député avait proposé «et encourager tous les partis politiques et leurs représentants, leurs candidats, leurs bénévoles ou leurs employés à favoriser le civisme, la loyauté, la décence et le bon sens»—du vrai bon sens, et non ce qu'on nous préconise parfois «à promouvoir le sens de l'honneur» et s'il avait donné un ton positif à la motion qu'il nous demande d'appuyer, il aurait peut-être eu plus de succès.

Trop souvent, nous oublions que ce sont des valeurs fondamentales dans nos relations interpersonnelles et dans la société en général. Ces valeurs que trop souvent nous abaissons ou oublions, ou encore mettons de côté à cause du sensationnalisme, de l'ignorance crasse ou des discours creux, il faudrait peut-être les promouvoir dans la vie publique et politique.

Au lieu de proposer de s'abstenir de toutes sortes de choses, si le député avait proposé d'encourager tous les partis à tendre vers la décence, l'honnêteté, le civilité et la loyauté, il aurait eu plus de chance d'obtenir mon appui.

La troisième raison de mon opposition au libellé actuel de la motion, c'est que, dans les moments critiques, quand des gens n'agissent pas comme ils le devraient, comme dans l'exemple que le député a cité avec raison, on peut compter sur un important facteur de nivellement: l'électorat. Je respecte énormément l'intelligence de l'électorat. Il n'est pas dupe.

• (1255)

Nous avons vu à maintes reprises des publicités mesquines qui sont tellement ahurissantes qu'elles ont amené la population à s'en prendre aux auteurs de ces annonces, de ces feuillets d'information ou de ces documents scandaleux.

Je reviens à l'exemple des élections générales, en 1997, dans la circonscription d'Ottawa—Vanier. Je crois vraiment que la mauvaise performance de ce candidat du NPD a été imputable en partie à une campagne de ce genre. La brochure qu'il a fait distribuer a laissé une mauvaise impression chez bien des gens. En tant que représentants de l'électorat, nous devons nous fier à son intelligence pour qu'il puisse faire la part des choses dans certaines informations de mauvais goût que des gens transmettent.

Le député d'Elk Island a soulevé un point intéressant. En effet, dans le cas des députés sortants, il sera assez difficile pour les autres candidats de ne pas mentionner leur nom et les propos qu'ils ont tenus. Il s'agit de comprendre un peu comment le système fonctionne. Je m'attends donc à ce que, au cours de campagnes électorales, les autres partis en lice veuillent peut-être faire allusion à des choses que j'ai dites. Si ces paroles sont consignées dans le harsard de la Chambre de communes, je ne vois pas pourquoi ils ne devraient pas pouvoir le faire, et même les rapporter dans leurs documents d'information ou de propagande. Le député d'Elk Island a soulevé un point intéressant.

Cela dit, le fait est que les électeurs, les gens qui viennent voter, qui ont pris le temps d'examiner les programmes des partis, présentés à la radio ou à la télévision, livrés en format imprimé par des bénévoles ou par le courrier ou encore expliqués en personne par des représentants des partis en cause, sont des gens très sophistiqués, beaucoup plus qu'on ne le croit parfois, et ils prennent des décisions en fonction de la forme et du ton de ce qui a été présenté.

En résumé, je crois que les intentions du député de Palliser qui présente la motion n° 97 sont valables et qu'il faut les appuyer, sauf que la motion n'est pas complète puisqu'elle ne traite que des médias visuels. Il ne parle pas des cas où les propos de quelqu'un sont faussés dans un but clairement injuste pour la personne qui les a prononcés. Il a omis ce point. Il a omis aussi d'autres points que les collègues vont certainement mentionner.

La tentative du député en vue de redresser un tort est à la fois excessive, au sens où il englobe des choses que d'autres aborderont, et tronquée car il laisse de côté certaines choses qui devraient être incluses comme l'utilisation de certains mots et la déformation des propos pour satisfaire des fins personnelles.

Ensuite, c'est ce que j'appelle une approche négative, par opposition à une approche positive. À mon avis, le député devrait faire

Initiatives parlementaires

appel à la décence, à l'honneur et au sens du fair-play. Représenter nos concitoyens à la Chambre des communes est un honneur. La politique est une profession honorable. Nous l'oublions parfois et nous laissons les gens dénigrer notre profession sans les remettre en place. Je pense que nous devrions contre-attaquer.

J'exhorte le député à suivre une approche positive. Faisons appel au bien et à la décence au lieu d'interdire telle ou telle chose pour telle ou telle raison. Il aurait alors beaucoup plus de succès et nous serions plus enclins à l'appuyer.

Et, dernièrement, je pense qu'en fin de compte, nous devrions avoir plus de respect pour l'intelligence de l'électorat qui est très capable de discerner ce qui est vrai, ce qui est déformé et ce qui a été honteusement exploité à des fins personnelles.

Je pense que les députés de la Chambre ont tous suffisamment d'expérience dans leur propre circonscription pour savoir que les gens comprennent exactement ce qui se passe, qu'ils sont capables de discernement et qu'ils n'ont pas besoin qu'on leur mette les points sur les i.

• (1300)

M. Scott Brison (Kings—Hants, PC): Monsieur le Président, je suis heureux d'aborder la motion M-97. La motion tend à encourager les partis politiques de s'abstenir, dans leurs campagnes publicitaires et promotionnelles, d'utiliser le nom ou l'apparence d'une personne sans avoir au préalable obtenu d'elle une autorisation écrite.

Tout en comportant certaines lacunes au niveau de sa mise en oeuvre et de son application, la motion peut parvenir à encourager les partis représentés à la Chambre à s'abstenir d'utiliser ce genre de tactiques négatives. Cela ne réduirait pas inutilement leur marge de manoeuvre et ne créerait pas un fardeau réglementaire excessif, accablant et inapplicable.

La question de l'utilisation de l'apparence d'une personne dans une publicité ne touche pas seulement les partis politiques et devrait être examinée dans le cadre d'une étude sur la réglementation de la publicité et le marketing en général. Cela soulève certaines questions en matière d'éthique. Le nom ou l'apparence d'une personne ne devraient pas être utilisés dans une publicité non seulement d'un parti politique mais de pratiquement toutes les organisations, sans autorisation écrite. La Chambre devrait se pencher sur cette question.

La motion vise uniquement les partis politiques et leurs campagnes publicitaires, mais il faudrait, à mon avis, étendre sa portée. Les fabricants d'un produit devraient s'abstenir d'utiliser le nom ou l'apparence d'une personne sans avoir au préalable obtenu d'elle une autorisation écrite. La motion parle de l'apparence d'une personne. C'est une notion plutôt vague et cela m'inquiète un peu.

À mon avis, la motion est vague. Essentiellement, elle exhorte les partis représentés à la Chambre à s'abstenir d'utiliser ce genre de publicité. Il est dans notre intérêt d'appuyer la motion, en raison du message qu'elle transmettra.

Initiatives parlementaires

À mon avis, une question plus fondamentale se pose concernant la publicité politique telle qu'elle a évolué, surtout au cours des dix dernières années. La publicité politique se fait de plus en plus méchante et négative, surtout sous l'influence des campagnes politiques américaines.

Le premier exemple en est la campagne au cours de laquelle George Bush a battu Mike Dukakis à la présidence des États-Unis. À l'époque, on a utilisé des annonces où était représenté Willie Horton. Willie Horton s'était échappé d'un pénitencier du Massachusetts où il était enfermé pour meurtre, viol ou quelque autre crime odieux. L'annonce a alors été utilisée contre Mike Dukakis et elle a eu une incidence considérable. C'était la première fois que l'on recourait à une publicité aussi franchement négative. Depuis lors, la publicité s'est faite de plus en plus négative.

Au cours de la dernière campagne électorale fédérale, beaucoup de Canadiens ont été consternés, scandalisés et désappointés par les annonces publicitaires d'un certain parti. On y voyait le visage de dirigeants politiques québécois marqués d'une croix. Cela laissait entendre que, dans ce grand pays qui est le nôtre, seulement les citoyens d'une certaine origine devraient voter pour eux. Il s'agissait d'annonces très négatives, surtout compte tenu du contexte actuel de l'unité nationale, qui est si précaire. Compte tenu de la situation relative à l'unité nationale, en publiant des annonces aussi négatives et aussi incendiaires qui visaient purement et simplement des dirigeants politiques du Québec, ce parti a agi de façon inconvenante, irresponsable et injuste à mon avis.

• (1305)

Une question plus vaste, qui n'est pas réglée par cette motion, mais qui devrait l'être à un moment donné, est celle du négativisme de la publicité politique. Cette motion devrait être élargie à d'autres produits aussi. Je ne tiens pas à banaliser les partis politiques encore plus qu'on ne l'a déjà fait, je le crains, mais je crois que nous devrions songer à quelque chose du genre. Nous devrions aussi être bien informés de certaines tendances observées dans la publicité et les organisations politiques.

De plus en plus, les consultants et les organisateurs politiques prennent l'allure de quasi-entreprises. L'industrie de l'organisation politique a connu une nette croissance. Au bout du compte, cela aura un coût sous forme de réduction du pouvoir que nos organisations populaires traditionnelles. Il deviendra de plus en plus difficile pour les partis politiques et pour les associations de circonscription de mener les campagnes électorales.

Il semble que le processus électoral et les élections passent de plus en plus sous le contrôle des consultants, des doreurs d'image, des sondeurs, des conseillers en relations publiques et qu'ils échappent aux organisations de circonscription, aux représentants des candidats au scrutin et aux autres travailleurs d'élections traditionnels. Cela ne va pas sans risques pour la force de la démocratie populaire à laquelle nous attachons tous une grande valeur.

Je félicite le député d'avoir présenté cette motion. Je ne vois aucun inconvénient à l'appuyer. Elle envoie un message clair et sain

aux partis politiques et elle n'impose pas de contraintes indues, car elle ne s'accompagne d'aucun règlement lourd et d'aucune sanction. Elle envoie un message utile. Je crois qu'elle mérite notre appui.

Je souhaite à tous les députés un été agréable et reposant et je les invite à la prudence. J'attends avec impatience la reprise des travaux l'automne prochain, lorsque nous poursuivrons nos délibérations importantes sur l'édification d'un Canada prospère et juste pour tous les Canadiens à l'aube du XXI^e siècle.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, je ne voudrais pas jeter de l'ombre sur l'enthousiasme de notre collègue de Palliser qui disait qu'il était honoré d'être parmi les derniers orateurs de cette dernière heure, de cette dernière journée, de cette session qui, semble-t-il, prend fin aujourd'hui et qui, selon toute vraisemblance, sera prorogée.

D'entrée de jeu, puisqu'il ne sera malheureusement pas le dernier orateur de cette dernière heure de cette dernière journée—le sort veut que je sois probablement ce dernier orateur—je dois malheureusement lui dire que le Bloc québécois n'appuiera pas sa motion, non pas parce qu'il ne s'agit pas d'une bonne motion, non pas parce qu'il s'agit d'une motion dont les motifs ne sont pas louables, non pas parce qu'ils ne sont pas raisonnables, puisqu'ils le sont. Les motifs sous-tendant cette motion sont tout à fait louables, raisonnables et honorables dans les circonstances.

• (1310)

Cependant, je crois qu'il convient ici de faire un certain nombre de précisions et de démonstrations pour illustrer ou expliquer le fait que, malheureusement, le Bloc québécois ne pourra appuyer cette motion.

Tout d'abord, au niveau du dispositif, du texte même de la motion, il semble y avoir problème lorsqu'on dit: «Les partis politiques devraient s'abstenir». Premièrement, on utilise le conditionnel, ce qui veut dire que la motion, comme telle, n'a pas de caractère véritablement exécutoire. Deuxièmement, il y a le choix du verbe; on dit «s'abstenir». Ce n'est pas un verbe très fort, qui signale qu'on ne doit pas le faire, mais qu'on doit éviter de le faire. À mon avis, cette motion n'est pas aussi rigide et contraignante qu'elle devrait l'être.

D'autre part, je comprends que les motifs qui ont animé le député, lorsqu'il a rédigé et préparé cette motion, étaient à l'effet de répondre à un problème qui s'était produit au cours de la dernière campagne électorale, alors qu'une dame a vu, à sa grande surprise, non seulement son image, mais ses paroles être utilisées à des fins publicitaires sans qu'elle ait donné son aval à une telle utilisation. Cette utilisation avait été faite par le Parti réformiste.

À la suite de ce cas assez particulier, on en est venu, effectivement, à réaliser que pour nos concitoyennes et concitoyens, d'être ainsi pris à partie dans un cadre électoral peut effectivement constituer un problème.

Affaires courantes

Je dirais qu'il faudrait tout de suite établir une distinction entre les simples concitoyennes et concitoyens et les personnalités publiques. Ces hommes et ces femmes, en décidant de s'engager dans la vie publique, acceptent de ce fait que leur image, leur nom et leurs paroles soient largement véhiculées, à très grande échelle, sans qu'ils puissent, d'une certaine façon, avoir quelque contrôle sur cela.

Il faudrait reconnaître que dans une campagne électorale, nous pouvons, il va sans dire, utiliser l'image et les paroles de personnalités publiques. Cette motion ne fait pas état de cette réalité.

Par ailleurs, il faut également faire état du fait que dans une campagne électorale, il arrive fréquemment que des prises de vue ou des photographies soient exécutées avec des balayages de foule ou avec des gens qui sont derrière nous en grand nombre. Il est virtuellement, objectivement et logiquement impossible de demander à chacune de ces personnes d'autoriser le fait que leur image soit prise pour une photo ou pour un vidéo promotionnel du parti en question.

Je pense que là où nous abondons tout à fait dans le sens des objectifs du député de Palliser, c'est lorsqu'il cherche à faire en sorte que nous ne puissions utiliser l'image ou les paroles de personnes comme outil promotionnel, en leur faisant dire des choses qu'elles n'ont pas dites ou en leur faisant prendre une position qu'elles n'ont pas nécessairement prise. Dans ce cadre, nous pourrions être d'accord.

Malheureusement, la motion que nous avons sous les yeux, telle que rédigée, ne nous permet pas de faire ce genre de distinction. Elle est trop générale, elle n'a pas de caractère suffisamment exécutoire et contraignant. Alors, pour toutes ces raisons, nous allons devoir, comme je le signalais tout à l'heure, nous opposer à cette motion.

Cela dit, je tiens à signaler et à préciser que si le Bloc québécois s'oppose à cette motion, ce n'est pas parce que nous pensons qu'il est légitime de prendre des images ou des paroles de nos concitoyennes et concitoyens et de les utiliser pour leur faire dire, comme je le disais tout à l'heure, des choses qu'ils n'ont pas nécessairement dites, ou leur faire prendre des positions qu'ils n'ont pas nécessairement prises.

• (1315)

Ce n'est pas le cas puisque le Bloc québécois a, au cours de la dernière campagne électorale, dans tous ses messages publicitaires, obtenu une autorisation écrite de chacune des personnes qui figurait dans ces messages. Donc, ce n'est pas parce que nous nous opposons aux principes mêmes qui sous-tendent cette motion. Ceux-ci, comme je le disais tout à l'heure, sont tout à fait légitimes et louables.

C'est au niveau du texte, qui n'est pas suffisamment contraignant, qui ne permet pas d'exclure de cette obligation les personnalités publiques qui ont choisi que leur image et leurs paroles soient largement diffusées sans qu'elles aient à donner leur autorisation, qui n'exclut pas non plus les gens qui pourraient faire partie d'un balayage dans une foule et à qui on ne peut pas virtuellement demander une autorisation à chacune et chacun d'entre eux.

Pour toutes ces raisons, et avec un certain pincement au coeur, je suis obligé de dire au député de Palliser que nous ne pourrions appuyer sa motion, tout en précisant encore une fois que les motifs nous apparaissent fort louables.

Cela dit, je ne veux pas être en reste de ce qu'ont dit d'autres députés. Je tiens à souhaiter à chacun et à chacune de mes collègues un très bel été. Contrairement à ce que peuvent souvent penser nos concitoyennes et concitoyens, lorsqu'on leur dit que les travaux de la Chambre se terminent à la mi-juin ou à la fin juin, et qu'ils disent: «Bon, vous tombez en vacances», nous savons pertinemment, chacune et chacun d'entre nous, que nous avons beaucoup de travail à faire dans nos circonscriptions respectives.

Nous allons passer énormément de temps auprès de nos concitoyennes et concitoyens, ce que nous avons malheureusement moins le temps de faire de septembre à juin. Au cours de l'été, nous allons avoir l'occasion de les croiser, de sillonner nos circonscriptions, de participer aux événements qui vont s'y dérouler, d'être présents et présentes auprès de ces populations qui nous ont accordé leur confiance et qui méritent d'avoir l'occasion d'échanger sur une foule de questions d'actualité avec leurs représentants et représentantes à la Chambre.

Alors, je souhaite une très belle période estivale à chacune et chacun d'entre vous et peut-être qu'effectivement, au cours de cette période, nous trouverons tous et toutes quelques jours à consacrer à notre famille, nos proches et nos amis.

Bonnes vacances à tous et toutes, et surtout, bonne période estivale dans vos circonscriptions.

[Traduction]

M. Peter Adams: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je vous serais reconnaissant de demander le consentement unanime pour revenir aux motions sous la rubrique Affaires courantes.

Le vice-président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

LANGUES OFFICIELLES

M. Peter Adams (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, depuis ma dernière intervention les négociations se sont poursuivies entre les partis et je vous prie de demander le consentement unanime pour la motion suivante. Je propose que:

Que, conformément à l'article 108(4b) du Règlement, et notamment en vertu de l'étude du Chapitre VII de la Loi sur les langues officielles, six membres du Comité

Initiatives parlementaires

mixte permanent des langues officielles soient autorisés à se déplacer à Moncton (Nouveau-Brunswick), Summerside (I.P.-É.), Saint-Jean (Terre-Neuve), Halifax (Nouvel-Écosse), Gaspé (Québec), Sudbury et Toronto (Ontario), Sherbrooke et Montréal (Québec), Vancouver (C.-B.), Edmonton (Alberta), Regina (Saskatchewan) et Winnipeg (Manitoba) à l'automne 1999, afin de tenir des audiences publiques, de visiter des installations et des lieux et de rencontrer les fonctionnaires, et que le personnel nécessaire accompagne le Comité.

M. John Duncan: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. La motion serait acceptable si elle comportait un énoncé précisant que nous approuvons un montant ne devant pas dépasser 117 700 \$.

M. Peter Adams: Monsieur le Président, je constate que le chiffre dans le document est 116 466 \$ et que le député l'a arrondi, mais je suis quand même d'accord avec lui.

Le vice-président: Pour plus de clarté, je suppose que la motion est modifiée de manière à se lire «pourvu que les dépenses ne dépassent pas 117 000 \$».

• (1320)

Le secrétaire parlementaire a-t-il le consentement unanime pour proposer la motion?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Je présume que le Bureau peut rédiger cet amendement parce que nous ne l'avons pas par écrit pour limiter les dépenses à 117 700 \$. Est-ce que tous sont d'accord sur ce chiffre?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: L'amendement est-il adopté?

Des voix: D'accord.

(L'amendement est adopté.)

Le vice-président: La motion modifiée est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

(La motion modifiée est adoptée.)

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

LES CAMPAGNES PUBLICITAIRES DES PARTIS POLITIQUES

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Le vice-président: Comme il est 13 h 21, la période réservée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulée. L'article retombe au bas de la liste de priorité du *Feuilleton*.

[Français]

Comme il est 13 h 21, la Chambre s'ajourne jusqu'au lundi 20 septembre 1999, à 11 heures, conformément aux paragraphes 28(2) et 24(1) du Règlement.

Je souhaite à tous les députés de belles vacances.

(La séance est levée à 13 h 21.)

ANNEXE

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS AVEC INDICATION DE LA
CIRCONSCRIPTION, LA PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;
LES COMITÉS DE LA CHAMBRE,
LES MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

OCCUPANTS DU FAUTEUIL

Le Président

LHON. GILBERT PARENT

Le vice-président et président des Comités pléniers

M. PETER MILLIKEN

Le vice-président des Comités pléniers

M. IAN McCLELLAND

La vice-présidente adjointe des Comités pléniers

MME YOLANDE THIBEAULT

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

LHON. GILBERT PARENT (PRÉSIDENT)

LHON. DON BOUDRIA, C.P.

LHON. ALFONSO GAGLIANO, C.P.

M. STÉPHANE BERGERON

M. BILL BLAIKIE

MME MARLENE CATTERALL

M. BOB KILGER

M. PETER MACKAY

M. PETER MILLIKEN

M. CHUCK STRAHL

M. RANDY WHITE

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Première session, trente–sixième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay — Columbia	Colombie–Britannique	Réf.
Ablonczy, Diane	Calgary — Nose Hill	Alberta	Réf.
Adams, Peter, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Peterborough	Ontario	Lib.
Alarie, Hélène	Louis–Hébert	Québec	BQ
Alcock, Reg, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Winnipeg–Sud	Manitoba	Lib.
Anders, Rob	Calgary–Ouest	Alberta	Réf.
Anderson, L’hon. David, ministre des Pêches et des Océans	Victoria	Colombie–Britannique	Lib.
Assad, Mark	Gatineau	Québec	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton–Centre	Ontario	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	Québec	BQ
Augustine, Jean	Etobicoke — Lakeshore	Ontario	Lib.
Axworthy, L’hon. Lloyd, ministre des Affaires étrangères	Winnipeg–Centre–Sud	Manitoba	Lib.
Bachand, André	Richmond — Arthabaska	Québec	PC
Bachand, Claude	Saint–Jean	Québec	BQ
Bailey, Roy	Souris — Moose Mountain	Saskatchewan	Réf.
Baker, George S.	Gander — Grand Falls	Terre–Neuve	Lib.
Bakopanos, Eleni, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, Sue	London–Ouest	Ontario	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton–Ouest — Mississauga	Ontario	Lib.
Bélaïr, Réginald	Timmins — Baie–James	Ontario	Lib.
Bélangier, Mauril, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Ottawa — Vanier	Ontario	Lib.
Bellehumeur, Michel	Berthier — Montcalm	Québec	BQ
Bellemare, Eugène	Carleton — Gloucester	Ontario	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul’s	Ontario	Lib.
Benoit, Leon E.	Lakeland	Alberta	Réf.
Bergeron, Stéphane	Verchères — Les–Patriotes	Québec	BQ
Bernier, Gilles	Tobique — Mactaquac	Nouveau–Brunswick	PC
Bernier, Yvan	Bonaventure — Gaspé — Îles–de–la–Madeleine — Pabok	Québec	BQ
Bertrand, Robert, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Pontiac — Gatineau — Labelle	Québec	Lib.
Bevilacqua, Maurizio	Vaughan — King — Aurora	Ontario	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont	Québec	BQ
Blaikie, Bill	Winnipeg — Transcona	Manitoba	NPD
Blondin–Andrew, L’hon. Ethel, secrétaire d’État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Territoires du Nord–Ouest	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe — Grey	Ontario	Lib.
Borotsik, Rick	Brandon — Souris	Manitoba	PC
Boudria, L’hon. Don, leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry — Prescott — Russell	Ontario	Lib.
Bradshaw, L’hon. Claudette, ministre du Travail	Moncton — Riverview — Dieppe	Nouveau–Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Cliff	Yellowhead	Alberta	Réf.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Breitkreuz, Garry	Yorkton — Melville	Saskatchewan	Réf.
Brien, Pierre	Témiscamingue	Québec	BQ
Brison, Scott	Kings — Hants	Nouvelle-Écosse	PC
Brown, Bonnie, secrétaire parlementaire du ministre du Développement des ressources humaines	Oakville	Ontario	Lib.
Bryden, John	Wentworth — Burlington	Ontario	Lib.
Bulte, Sarmite	Parkdale — High Park	Ontario	Lib.
Byrne, Gerry, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Humber — St. Barbe — Baie Verte	Terre-Neuve	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Ontario	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	Réf.
Calder, Murray	Dufferin — Peel — Wellington — Grey	Ontario	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Canuel, René	Matapédia — Matane	Québec	BQ
Caplan, Elinor, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Thornhill	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carroll, Aileen	Barrie — Simcoe — Bradford	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland — Colchester	Nouvelle-Écosse	PC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	Réf.
Catterall, Marlene,	Ottawa-Ouest — Nepean	Ontario	Lib.
Cauchon, L'hon. Martin, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Outremont	Québec	Lib.
Chamberlain, Brenda, secrétaire parlementaire du ministre du Travail	Guelph — Wellington	Ontario	Lib.
Chan, L'hon. Raymond, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou — Rivière-des-Prairies	Québec	Lib.
Chatters, David	Athabasca	Alberta	Réf.
Chrétien, Le très hon. Jean, premier ministre	Saint-Maurice	Québec	Lib.
Chrétien, Jean-Guy	Frontenac — Mégantic	Québec	BQ
Clouthier, Hec	Renfrew — Nipissing — Pembroke	Ontario	Lib.
Coderre, Denis	Bourassa	Québec	Lib.
Collenette, L'hon. David M., ministre des Transports	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Comuzzi, Joe	Thunder Bay — Superior-Nord	Ontario	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Ontario	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska — Rivière-du-Loup — Témiscouata — Les Basques	Québec	BQ
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta — South Richmond	Colombie-Britannique	Réf.
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	Québec	BQ
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
de Savoye, Pierre	Portneuf	Québec	BQ
Debien, Maud	Laval-Est	Québec	BQ
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière	Québec	BQ
DeVillers, Paul	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Dhaliwal, L'hon. Harbance Singh, ministre du Revenu national	Vancouver-Sud — Burnaby	Colombie-Britannique	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent — Cartierville	Québec	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil — Soulanges	Québec	Lib.
Dockrill, Michelle	Bras d'Or — Cape Breton	Nouvelle-Écosse	NPD
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve	PC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Dromisky, Stan, secrétaire parlementaire du ministre des Transports ..	Thunder Bay — Atikokan ...	Ontario	Lib.
Drouin, Claude	Beauce	Québec	Lib.
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	Québec	BQ
Dubé, Jean	Madawaska — Restigouche ..	Nouveau-Brunswick ..	PC
Duceppe, Gilles	Laurier — Sainte-Marie	Québec	BQ
Duhamel, L'hon. Ronald J., secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)(Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)	Saint-Boniface	Manitoba	Lib.
Dumas, Maurice	Argenteuil — Papineau — Mirabel	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	Réf.
Earle, Gordon	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	NPD
Easter, Wayne, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et Océans	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Eggleton, L'hon. Arthur C., ministre de la Défense nationale	York-Centre	Ontario	Lib.
Elley, Reed	Nanaimo — Cowichan	Colombie-Britannique	Réf.
Epp, Ken	Elk Island	Alberta	Réf.
Finestone, L'hon. Sheila	Mont-Royal	Québec	Lib.
Finlay, John	Oxford	Ontario	Lib.
Folco, Raymonde	Laval-Ouest	Québec	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster — Coquitlam — Burnaby	Colombie-Britannique	Réf.
Fournier, Ghislain	Manicouagan	Québec	BQ
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire d'État (Multiculturalisme)(Situation de la femme)	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagliano, L'hon. Alfonso, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Saint-Léonard — Saint-Michel	Québec	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Galloway, Roger	Sarnia — Lambton	Ontario	Lib.
Gauthier, Michel	Roberval	Québec	BQ
Gilmour, Bill	Nanaimo — Alberni	Colombie-Britannique	Réf.
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	Québec	BQ
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Maurice	Châteauguay	Québec	BQ
Godin, Yvon	Acadie — Bathurst	Nouveau-Brunswick ..	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Est	Alberta	Réf.
Goodale, L'hon. Ralph E., ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay — Boundary — Okanagan	Colombie-Britannique	Réf.
Graham, Bill	Toronto-Centre — Rosedale ..	Ontario	Lib.
Gray, L'hon. Herb, vice-premier ministre	Windsor-Ouest	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	Colombie-Britannique	Réf.
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	Alberta	Réf.
Grose, Ivan	Oshawa	Ontario	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Laurentides	Québec	BQ
Guimond, Michel	Beauport — Montmorency — Côte-de-Beaupré — Île-d'Orléans	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	Réf.
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Ontario	Lib.
Hardy, Louise	Yukon	Yukon	NPD
Harris, Richard M.	Prince George — Bulkley Valley	Colombie-Britannique	Réf.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Hart, Jim	Okanagan — Coquihalla	Colombie-Britannique	Réf.
Harvard, John	Charleswood St. James — Assiniboia	Manitoba	Lib.
Harvey, André	Chicoutimi	Québec	PC
Herron, John	Fundy — Royal	Nouveau-Brunswick	PC
Hill, Grant	Macleod	Alberta	Réf.
Hill, Jay	Prince George — Peace River	Colombie-Britannique	Réf.
Hilstrom, Howard	Selkirk — Interlake	Manitoba	Réf.
Hoepfner, Jake E.	Portage — Lisgar	Manitoba	Réf.
Hubbard, Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, Tony, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure	Trinity — Spadina	Ontario	Lib.
Iftody, David, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Provencher	Manitoba	Lib.
Jackson, Ovid L.	Bruce — Grey	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton — Strathcona	Alberta	Réf.
Jennings, Marlene	Notre-Dame-de-Grâce — Lachine	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	Réf.
Jones, Jim	Markham	Ontario	PC
Jordan, Joe	Leeds — Grenville	Ontario	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough — Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	Nouvelle-Écosse	PC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	Réf.
Kerpan, Allan	Blackstrap	Saskatchewan	Réf.
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Ontario	Lib.
Kilger, Bob	Stormont — Dundas — Charlottenburgh	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique)	Edmonton-Sud-Est	Alberta	Lib.
Knutson, Gar, secrétaire parlementaire du premier ministre	Elgin — Middlesex — London	Ontario	Lib.
Konrad, Derrek	Prince Albert	Saskatchewan	Réf.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Ontario	Lib.
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Saskatchewan	NPD
Lalonde, Francine	Mercier	Québec	BQ
Lastewka, Walt, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	St. Catharines	Ontario	Lib.
Laurin, René	Joliette	Québec	BQ
Lavigne, Raymond	Verdun — Saint-Henri	Québec	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Québec	BQ
Lee, Derek	Scarborough — Rouge River	Ontario	Lib.
Lefebvre, Réjean	Champlain	Québec	Ind.
Leung, Sophia	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Lill, Wendy	Dartmouth	Nouvelle-Écosse	NPD
Limoges, Rick	Windsor — St. Clair	Ontario	Lib.
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Longfield, Judi	Whitby — Ajax	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe — Bagot	Québec	BQ
Lowther, Eric	Calgary-Centre	Alberta	Réf.
Lunn, Gary	Saanich — Gulf Islands	Colombie-Britannique	Réf.
MacAulay, L'hon. Lawrence, solliciteur général du Canada	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Pictou — Antigonish — Guysborough	Nouvelle-Écosse	PC
Mahoney, Steve	Mississauga-Ouest	Ontario	Lib.
Malhi, Gurbax Singh	Bramalea — Gore — Malton — Springdale	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Maloney, John	Erie — Lincoln	Ontario	Lib.
Mancini, Peter	Sydney — Victoria	Nouvelle-Écosse	NPD
Manley, L'hon. John, ministre de l'Industrie	Ottawa—Sud	Ontario	Lib.
Manning, Preston, chef de l'opposition	Calgary—Sud—Ouest	Alberta	Réf.
Marceau, Richard	Charlesbourg	Québec	BQ
Marchand, Jean—Paul	Québec—Est	Québec	BQ
Marchi, L'hon. Sergio, ministre du Commerce international	York—Ouest	Ontario	Lib.
Mark, Inky	Dauphin — Swan River	Manitoba	Réf.
Marleau, L'hon. Diane, ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, Keith	Esquimalt — Juan de Fuca	Colombie—Britannique	Réf.
Martin, Pat	Winnipeg—Centre	Manitoba	NPD
Martin, L'hon. Paul, ministre des Finances	LaSalle — Émard	Québec	Lib.
Massé, L'hon. Marcel, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure	Hull — Aylmer	Québec	Lib.
Mathews, Bill	Burin — St. George's	Terre—Neuve	PC
Mayfield, Philip	Cariboo — Chilcotin	Colombie—Britannique	Réf.
McClelland, Ian, vice-président des Comités pléniers	Edmonton—Sud—Ouest	Alberta	Réf.
McCormick, Larry	Hastings — Frontenac — Lennox and Addington	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuire, Joe, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et del' Agroalimentaire	Egmont	Île—du—Prince—Édouard	Lib.
McKay, John	Scarborough—Est	Ontario	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Edmonton—Ouest	Alberta	Lib.
McNally, Grant	Dewdney — Alouette	Colombie—Britannique	Réf.
McTeague, Dan	Pickering — Ajax — Uxbridge	Ontario	Lib.
McWhinney, Ted	Vancouver Quadra	Colombie—Britannique	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga — Maisonneuve	Québec	BQ
Mercier, Paul	Terrebonne — Blainville	Québec	BQ
Meredith, Val	South Surrey — White Rock — Langley	Colombie—Britannique	Réf.
Mifflin, L'hon. Fred, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Bonavista — Trinity — Conception	Terre—Neuve	Lib.
Milliken, Peter, vice-président et président des Comités pléniers	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	Réf.
Mills, Dennis J.	Broadview — Greenwood	Ontario	Lib.
Minna, Maria	Beaches — East York	Ontario	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Parcs)	Parry Sound — Muskoka	Ontario	Lib.
Morrison, Lee	Cypress Hills — Grasslands	Saskatchewan	Réf.
Muise, Mark	Ouest Nova	Nouvelle-Écosse	PC
Murray, Ian	Lanark — Carleton	Ontario	Lib.
Myers, Lynn	Waterloo — Wellington	Ontario	Lib.
Nault, Robert D.	Kenora — Rainy River	Ontario	Lib.
Normand, L'hon. Gilbert, secrétaire d'État (Agriculture et Agroalimentaire)(Pêches et Océans)	Bellechasse — Etchemins — Montmagny — L'Islet	Québec	Lib.
Nunziata, John	York—Sud — Weston	Ontario	Ind.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina — Qu'Appelle	Saskatchewan	NPD
O'Brien, Lawrence D.	Labrador	Terre—Neuve	Lib.
O'Brien, Pat	London — Fanshawe	Ontario	Lib.
O'Reilly, John	Haliburton — Victoria — Brock	Ontario	Lib.
Obhrai, Deepak	Calgary—Est	Alberta	Réf.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Pagtakhan, Rey D.	Winnipeg–Nord — St. Paul	Manitoba	Lib.
Pankiw, Jim	Saskatoon — Humboldt	Saskatchewan	Réf.
Paradis, Denis, secrétaire parlementaire du ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie	Brome — Missisquoi	Québec	Lib.
Parent, L'hon. Gilbert, Président	Niagara—Centre	Ontario	Lib.
Parrish, Carolyn, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga—Centre	Ontario	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds — Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	Réf.
Perić, Janko	Cambridge	Ontario	Lib.
Perron, Gilles—A.	Rivière—des—Mille—Îles	Québec	BQ
Peterson, L'hon. Jim, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre S., ministre du Développement des ressources humaines	Papineau — Saint-Denis	Québec	Lib.
Phinney, Beth, secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, Jerry	Chatham — Kent Essex	Ontario	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas—Richelieu — Nicolet — Bécancour	Québec	BQ
Power, Charlie	St. John's—Ouest	Terre—Neuve	PC
Pratt, David	Nepean — Carleton	Ontario	Lib.
Price, David	Compton — Stanstead	Québec	PC
Proctor, Dick	Palliser	Saskatchewan	NPD
Proud, George	Hillsborough	Île—du—Prince—Édouard	Lib.
Provenzano, Carmen	Sault Ste. Marie	Ontario	Lib.
Ramsay, Jack	Crowfoot	Alberta	Réf.
Redman, Karen	Kitchener—Centre	Ontario	Lib.
Reed, Julian, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Halton	Ontario	Lib.
Reynolds, John	West Vancouver — Sunshine Coast	Colombie—Britannique	Réf.
Richardson, John	Perth — Middlesex	Ontario	Lib.
Riis, Nelson	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	Colombie—Britannique	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords — Lloydminster	Saskatchewan	Réf.
Robillard, L'hon. Lucienne, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Westmount — Ville—Marie	Québec	Lib.
Robinson, Svend J.	Burnaby — Douglas	Colombie—Britannique	NPD
Rocheleau, Yves	Trois—Rivières	Québec	BQ
Rock, L'hon. Allan, ministre de la Santé	Etobicoke—Centre	Ontario	Lib.
Saada, Jacques, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Brossard — La Prairie	Québec	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi — Baie—James — Nunavik	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Schmidt, Werner	Kelowna	Colombie—Britannique	Réf.
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Nouveau—Brunswick	Lib.
Scott, Mike	Skeena	Colombie—Britannique	Réf.
Sekora, Lou	Port Moody — Coquitlam — Port Coquitlam	Colombie—Britannique	Lib.
Serré, Benoît	Timiskaming — Cochrane	Ontario	Lib.
Shepherd, Alex	Durham	Ontario	Lib.
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	Réf.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Solomon, John	Regina — Lumsden — Lake Centre	Saskatchewan	NPD
Speller, Bob, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Haldimand — Norfolk — Brant	Ontario	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma — Manitoulin	Ontario	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	Québec	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Québec	PC
Steckle, Paul	Huron — Bruce	Ontario	Lib.
Stewart, L'hon. Christine, ministre de l'Environnement	Northumberland	Ontario	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Brant	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan — Shuswap	Colombie-Britannique	Réf.
Stoffer, Peter	Sackville — Musquodoboit Valley — Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck	Fraser Valley	Colombie-Britannique	Réf.
Szabo, Paul	Mississauga—Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, Andrew, secrétaire parlementaire de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Kitchener — Waterloo	Ontario	Lib.
Thibeault, Yolande, vice-présidente adjointe des Comités pléniers	Saint-Lambert	Québec	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick—Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	Réf.
Torsney, Paddy, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement	Burlington	Ontario	Lib.
Tremblay, Stéphan	Lac-Saint-Jean	Québec	BQ
Tremblay, Suzanne	Rimouski — Mitis	Québec	BQ
Turp, Daniel	Beauharnois — Salaberry	Québec	BQ
Ur, Rose-Marie	Lambton — Kent — Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, Tony, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Stoney Creek	Ontario	Lib.
Vanclief, L'hon Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward — Hastings	Ontario	Lib.
Vautour, Angela	Beauséjour — Petitcodiac	Nouveau-Brunswick	NPD
Vellacott, Maurice	Wanuskewin	Saskatchewan	Réf.
Venne, Pierrette	Saint-Bruno — Saint-Hubert	Québec	BQ
Volpe, Joseph	Eglinton — Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough—Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg—Centre-Nord	Manitoba	NPD
Wayne, Elsie	Saint John	Nouveau-Brunswick	PC
Whelan, Susan	Essex	Ontario	Lib.
White, Randy	Langley — Abbotsford	Colombie-Britannique	Réf.
White, Ted	North Vancouver	Colombie-Britannique	Réf.
Wilfert, Bryon	Oak Ridges	Ontario	Lib.
Williams, John	St. Albert	Alberta	Réf.
Wood, Bob, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Nipissing	Ontario	Lib.
VACANCE	Saskatoon — Rosetown — Biggar	Saskatchewan	

N.B.: Sous le titre Affiliation politique: Lib.—libéral; BQ—Bloc Québécois; Réf.—Parti réformiste du Canada; NPD—nouveau parti démocratique; PC—progressiste-conservateur; Ind.—indépendant.

Les lecteurs qui désirent communiquer avec les membres de la Chambre des communes sont invités à s'adresser à leur bureau de circonscription ou au Parlement.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Première session, trente–sixième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
ALBERTA (26)		
Ablonczy, Diane	Calgary — Nose Hill	Réf.
Anders, Rob	Calgary–Ouest	Réf.
Benoit, Leon E.	Lakeland	Réf.
Breitkreuz, Cliff	Yellowhead	Réf.
Casson, Rick	Lethbridge	Réf.
Chatters, David	Athabasca	Réf.
Epp, Ken	Elk Island	Réf.
Goldring, Peter	Edmonton–Est	Réf.
Grey, Deborah	Edmonton–Nord	Réf.
Hanger, Art	Calgary–Nord–Est	Réf.
Hill, Grant	Macleod	Réf.
Jaffer, Rahim	Edmonton — Strathcona	Réf.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Réf.
Kenney, Jason	Calgary–Sud–Est	Réf.
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique)	Edmonton–Sud–Est	Lib.
Lowther, Eric	Calgary–Centre	Réf.
Manning, Preston, chef de l'opposition	Calgary–Sud–Ouest	Réf.
McClelland, Ian, vice-président des Comités pléniers	Edmonton–Sud–Ouest	Réf.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Edmonton–Ouest	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Réf.
Obhrai, Deepak	Calgary–Est	Réf.
Penson, Charlie	Peace River	Réf.
Ramsay, Jack	Crowfoot	Réf.
Solberg, Monte	Medicine Hat	Réf.
Thompson, Myron	Wild Rose	Réf.
Williams, John	St. Albert	Réf.
COLOMBIE–BRITANNIQUE (34)		
Abbott, Jim	Kootenay — Columbia	Réf.
Anderson, L'hon. David, ministre des Pêches et des Océans	Victoria	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey–Nord	Réf.
Chan, L'hon. Raymond, secrétaire d'État (Asie–Pacifique)	Richmond	Lib.
Cummins, John	Delta — South Richmond	Réf.
Davies, Libby	Vancouver–Est	NPD
Dhaliwal, L'hon. Harbance Singh, ministre du Revenu national	Vancouver–Sud — Burnaby	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver–Nord	Réf.
Elley, Reed	Nanaimo — Cowichan	Réf.
Forseth, Paul	New Westminster — Coquitlam — Burnaby	Réf.
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire d'État (Multiculturalisme)(Situation de la femme)	Vancouver–Centre	Lib.
Gilmour, Bill	Nanaimo — Alberni	Réf.
Gouk, Jim	Kootenay — Boundary — Okanagan	Réf.
Grewal, Gurmant	Surrey–Centre	Réf.
Harris, Richard M.	Prince George — Bulkley Valley	Réf.
Hart, Jim	Okanagan — Coquihalla	Réf.
Hill, Jay	Prince George — Peace River	Réf.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Leung, Sophia	Vancouver Kingsway	Lib.
Lunn, Gary	Saanich — Gulf Islands	Réf.
Martin, Keith	Esquimalt — Juan de Fuca	Réf.
Mayfield, Philip	Cariboo — Chilcotin	Réf.
McNally, Grant	Dewdney — Alouette	Réf.
McWhinney, Ted	Vancouver Quadra	Lib.
Meredith, Val	South Surrey — White Rock — Langley	Réf.
Reynolds, John	West Vancouver — Sunshine Coast	Réf.
Riis, Nelson	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	NPD
Robinson, Svend J.	Burnaby — Douglas	NPD
Schmidt, Werner	Kelowna	Réf.
Scott, Mike	Skeena	Réf.
Sekora, Lou	Port Moody — Coquitlam — Port Coquitlam	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan — Shuswap	Réf.
Strahl, Chuck	Fraser Valley	Réf.
White, Randy	Langley — Abbotsford	Réf.
White, Ted	North Vancouver	Réf.
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)		
Easter, Wayne, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et Océans	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence, solliciteur général du Canada	Cardigan	Lib.
McGuire, Joe, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Egmont	Lib.
Proud, George	Hillsborough	Lib.
MANITOBA (14)		
Alcock, Reg, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Winnipeg-Sud	Lib.
Axworthy, L'hon. Lloyd, ministre des Affaires étrangères	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg — Transcona	NPD
Borotsik, Rick	Brandon — Souris	PC
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Duhamel, L'hon. Ronald J., secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)(Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)	Saint-Boniface	Lib.
Harvard, John	Charleswood St. James — Assiniboia	Lib.
Hilstrom, Howard	Selkirk — Interlake	Réf.
Hoepfner, Jake E.	Portage — Lisgar	Réf.
Iftody, David, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Provencher	Lib.
Mark, Inky	Dauphin — Swan River	Réf.
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Pagtakhan, Rey D.	Winnipeg-Nord — St. Paul	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	NPD
NOUVEAU-BRUNSWICK (10)		
Bernier, Gilles	Tobique — Mactaquac	PC
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail	Moncton — Riverview — Dieppe	Lib.
Dubé, Jean	Madawaska — Restigouche	PC
Godin, Yvon	Acadie — Bathurst	NPD

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Herron, John	Fundy — Royal	PC
Hubbard, Charles	Miramichi	Lib.
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PC
Vautour, Angela	Beauséjour — Petitcodiac	NPD
Wayne, Elsie	Saint John	PC
NOUVELLE-ÉCOSSE (11)		
Brison, Scott	Kings — Hants	PC
Casey, Bill	Cumberland — Colchester	PC
Dockrill, Michelle	Bras d'Or — Cape Breton	NPD
Earle, Gordon	Halifax-Ouest	NPD
Keddy, Gerald	South Shore	PC
Lill, Wendy	Dartmouth	NPD
MacKay, Peter	Pictou — Antigonish — Guysborough	PC
Mancini, Peter	Sydney — Victoria	NPD
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Muise, Mark	Ouest Nova	PC
Stoffer, Peter	Sackville — Musquodoboit Valley — Eastern Shore	NPD
NUNAVUT (1)		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
ONTARIO (103)		
Adams, Peter, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Peterborough	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Lib.
Augustine, Jean	Etobicoke — Lakeshore	Lib.
Barnes, Sue	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest — Mississauga	Lib.
Bélaïr, Réginald	Timmins — Baie-James	Lib.
Bélangier, Mauril, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Ottawa — Vanier	Lib.
Bellemare, Eugène	Carleton — Gloucester	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, Maurizio	Vaughan — King — Aurora	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe — Grey	Lib.
Boudria, L'hon. Don, leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry — Prescott — Russell	Lib.
Brown, Bonnie, secrétaire parlementaire du ministre du Développement des ressources humaines	Oakville	Lib.
Bryden, John	Wentworth — Burlington	Lib.
Bulte, Sarmite	Parkdale — High Park	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Lib.
Calder, Murray	Dufferin — Peel — Wellington — Grey	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Caplan, Elinor, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Thornhill	Lib.
Carroll, Aileen	Barrie — Simcoe — Bradford	Lib.
Catterall, Marlene,	Ottawa-Ouest — Nepean	Lib.
Chamberlain, Brenda, secrétaire parlementaire du ministre du Travail	Guelph — Wellington	Lib.
Clouthier, Hec	Renfrew — Nipissing — Pembroke	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Collenette, L'hon. David M., ministre des Transports	Don Valley—Est	Lib.
Comuzzi, Joe	Thunder Bay — Superior—Nord	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton—Est	Lib.
Cullen, Roy	Etobicoke—Nord	Lib.
DeVillers, Paul	Simcoe—Nord	Lib.
Dromisky, Stan, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Thunder Bay — Atikokan	Lib.
Eggleton, L'hon. Arthur C., ministre de la Défense nationale	York—Centre	Lib.
Finlay, John	Oxford	Lib.
Fontana, Joe	London—Centre—Nord	Lib.
Galloway, Roger	Sarnia — Lambton	Lib.
Godfrey, John	Don Valley—Ouest	Lib.
Graham, Bill	Toronto—Centre — Rosedale	Lib.
Gray, L'hon. Herb, vice-premier ministre	Windsor—Ouest	Lib.
Grose, Ivan	Oshawa	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga—Est	Lib.
Harb, Mac	Ottawa—Centre	Lib.
Ianno, Tony, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure	Trinity — Spadina	Lib.
Jackson, Ovid L.	Bruce — Grey	Lib.
Jones, Jim	Markham	PC
Jordan, Joe	Leeds — Grenville	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough — Agincourt	Lib.
Keyes, Stan	Hamilton—Ouest	Lib.
Kilger, Bob	Stormont — Dundas — Charlottenburgh	Lib.
Knutson, Gar, secrétaire parlementaire du premier ministre	Elgin — Middlesex — London	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York—Nord	Lib.
Lastewka, Walt, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	St. Catharines	Lib.
Lee, Derek	Scarborough — Rouge River	Lib.
Limoges, Rick	Windsor — St. Clair	Lib.
Longfield, Judi	Whitby — Ajax	Lib.
Mahoney, Steve	Mississauga—Ouest	Lib.
Malhi, Gurbax Singh	Bramalea — Gore — Malton — Springdale	Lib.
Maloney, John	Erie — Lincoln	Lib.
Manley, L'hon. John, ministre de l'Industrie	Ottawa—Sud	Lib.
Marchi, L'hon. Sergio, ministre du Commerce international	York—Ouest	Lib.
Marleau, L'hon. Diane, ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie	Sudbury	Lib.
McCormick, Larry	Hastings — Frontenac — Lennox and Addington	Lib.
McKay, John	Scarborough—Est	Lib.
McTeague, Dan	Pickering — Ajax — Uxbridge	Lib.
Milliken, Peter, vice-président et président des Comités pléniers	Kingston et les Îles	Lib.
Mills, Dennis J.	Broadview — Greenwood	Lib.
Minna, Maria	Beaches — East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Parcs)	Parry Sound — Muskoka	Lib.
Murray, Ian	Lanark — Carleton	Lib.
Myers, Lynn	Waterloo — Wellington	Lib.
Nault, Robert D.	Kenora — Rainy River	Lib.
Nunziata, John	York—Sud — Weston	Ind.
O'Brien, Pat	London — Fanshawe	Lib.
O'Reilly, John	Haliburton — Victoria — Brock	Lib.
Parent, L'hon. Gilbert, Président	Niagara—Centre	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Parrish, Carolyn, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga–Centre	Lib.
Perić, Janko	Cambridge	Lib.
Peterson, L'hon. Jim, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth, secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, Jerry	Chatham — Kent Essex	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Lib.
Pratt, David	Nepean — Carleton	Lib.
Provenzano, Carmen	Sault Ste. Marie	Lib.
Redman, Karen	Kitchener–Centre	Lib.
Reed, Julian, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Halton	Lib.
Richardson, John	Perth — Middlesex	Lib.
Rock, L'hon. Allan, ministre de la Santé	Etobicoke–Centre	Lib.
Serré, Benoît	Timiskaming — Cochrane	Lib.
Shepherd, Alex	Durham	Lib.
Speller, Bob, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Haldimand — Norfolk — Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma — Manitoulin	Lib.
Steckle, Paul	Huron — Bruce	Lib.
Stewart, L'hon. Christine, ministre de l'Environnement	Northumberland	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Brant	Lib.
Szabo, Paul	Mississauga–Sud	Lib.
Telegdi, Andrew, secrétaire parlementaire de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Kitchener — Waterloo	Lib.
Torsney, Paddy, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement	Burlington	Lib.
Ur, Rose–Marie	Lambton — Kent — Middlesex	Lib.
Valeri, Tony, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Stoney Creek	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward — Hastings	Lib.
Volpe, Joseph	Eglinton — Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough–Sud–Ouest	Lib.
Whelan, Susan	Essex	Lib.
Wilfert, Bryon	Oak Ridges	Lib.
Wood, Bob, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Nipissing	Lib.
QUÉBEC (75)		
Alarie, Hélène	Louis–Hébert	BQ
Assad, Mark	Gatineau	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	BQ
Bachand, André	Richmond — Arthabaska	PC
Bachand, Claude	Saint–Jean	BQ
Bakopanos, Eleni, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Ahuntsic	Lib.
Bellehumeur, Michel	Berthier — Montcalm	BQ
Bergeron, Stéphane	Verchères — Les–Patriotes	BQ
Bernier, Yvan	Bonaventure — Gaspé — Îles–de–la–Madeleine — Pabok	BQ
Bertrand, Robert, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Pontiac — Gatineau — Labelle	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont	BQ
Brien, Pierre	Témiscamingue	BQ
Canuel, René	Matapédia — Matane	BQ
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Cauchon, L'hon. Martin, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Outremont	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou — Rivière–des–Prairies	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Chrétien, Le très hon. Jean, premier ministre	Saint-Maurice	Lib.
Chrétien, Jean-Guy	Frontenac — Mégantic	BQ
Coderre, Denis	Bourassa	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska — Rivière-du-Loup — Témiscouata — Les Basques	BQ
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	BQ
de Savoye, Pierre	Portneuf	BQ
Debien, Maud	Laval-Est	BQ
Desrochers, Odina	Lotbinière	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent — Cartierville	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil — Soulanges	Lib.
Drouin, Claude	Beauce	Lib.
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier — Sainte-Marie	BQ
Dumas, Maurice	Argenteuil — Papineau — Mirabel	BQ
Finestone, L'hon. Sheila	Mont-Royal	Lib.
Folco, Raymonde	Laval-Ouest	Lib.
Fournier, Ghislain	Manicouagan	BQ
Gagliano, L'hon. Alfonso, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Saint-Léonard — Saint-Michel	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	BQ
Godin, Maurice	Châteauguay	BQ
Guay, Monique	Laurentides	BQ
Guimond, Michel	Beauport — Montmorency — Côte-de- Beaupré — Île-d'Orléans	BQ
Harvey, André	Chicoutimi	PC
Jennings, Marlene	Notre-Dame-de-Grâce — Lachine	Lib.
Lalonde, Francine	Mercier	BQ
Laurin, René	Joliette	BQ
Lavigne, Raymond	Verdun — Saint-Henri	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	BQ
Lefebvre, Réjean	Champlain	Ind.
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe — Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg	BQ
Marchand, Jean-Paul	Québec-Est	BQ
Martin, L'hon. Paul, ministre des Finances	LaSalle — Émard	Lib.
Massé, L'hon. Marcel, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure	Hull — Aylmer	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga — Maisonneuve	BQ
Mercier, Paul	Terrebonne — Blainville	BQ
Normand, L'hon. Gilbert, secrétaire d'État (Agriculture et Agroalimentaire)(Pêches et Océans)	Bellechasse — Etchemins — Montmagny — L'Islet	Lib.
Paradis, Denis, secrétaire parlementaire du ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie	Brome — Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds — Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre S., ministre du Développement des ressources humaines	Papineau — Saint-Denis	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu — Nicolet — Bécancour	BQ
Price, David	Compton — Stanstead	PC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Robillard, L'hon. Lucienne, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Westmount — Ville-Marie	Lib.
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	BQ
Saada, Jacques, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Brossard — La Prairie	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi — Baie-James — Nunavik	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	PC
Thibeault, Yolande, vice-présidente adjointe des Comités pléniers	Saint-Lambert	Lib.
Tremblay, Stéphane	Lac-Saint-Jean	BQ
Tremblay, Suzanne	Rimouski — Mitis	BQ
Turp, Daniel	Beauharnois — Salaberry	BQ
Venne, Pierrette	Saint-Bruno — Saint-Hubert	BQ
SASKATCHEWAN (13)		
Bailey, Roy	Souris — Moose Mountain	Réf.
Breitkreuz, Garry	Yorkton — Melville	Réf.
Goodale, L'hon. Ralph E., ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Wascana	Lib.
Kerpan, Allan	Blackstrap	Réf.
Konrad, Derrek	Prince Albert	Réf.
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	NPD
Morrison, Lee	Cypress Hills — Grasslands	Réf.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina — Qu'Appelle	NPD
Pankiw, Jim	Saskatoon — Humboldt	Réf.
Proctor, Dick	Palliser	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords — Lloydminster	Réf.
Solomon, John	Regina — Lumsden — Lake Centre	NPD
Vellacott, Maurice	Wanuskewin	Réf.
VACANCE	Saskatoon — Rosetown — Biggar	
TERRE-NEUVE (7)		
Baker, George S.	Gander — Grand Falls	Lib.
Byrne, Gerry, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Humber — St. Barbe — Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PC
Matthews, Bill	Burin — St. George's	PC
Mifflin, L'hon. Fred, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Bonavista — Trinity — Conception	Lib.
O'Brien, Lawrence D.	Labrador	Lib.
Power, Charlie	St. John's-Ouest	PC
TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)		
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Lib.
YUKON (1)		
Hardy, Louise	Yukon	NPD

LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 11 juin 1999 — 1^{re} Session, 36^e Législature)

AFFAIRES AUTOCHTONES ET DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

Président : Guy St-Julien

Vice-présidents : John Finlay
Derrek Konrad

Claude Bachand	Louise Hardy	Gerald Keddy	Mike Scott	(16)
Sue Barnes	David Iftody	Robert Nault	Myron Thompson	
John Bryden	Nancy Karetak-Lindell	Lawrence O'Brien	Bryon Wilfert	
Ghislain Fournier				

Membres associés

Cliff Breitzkreuz	Pierre de Savoye	Maurice Godin	Keith Martin
René Canuel	Gordon Earle	Rick Laliberte	Gilles Perron
Serge Cardin	Reed Elley	John Maloney	Maurice Vellacott
Bill Casey			

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Président : Bill Graham

Vice-présidents : Colleen Beaumier
Bob Mills

Sarkis Assadourian	Maud Debien	Jerry Pickard	Bob Speller	(18)
Jean Augustine	Sheila Finestone	Julian Reed	Darrel Stinson	
André Bachand	Bernard Patry	Svend Robinson	Daniel Turp	
John Cannis	Charlie Penson	Benoît Sauvageau		

Membres associés

Claude Bachand	Aileen Carroll	Patrick Martin	Charlie Power
Bill Blaikie	Raymonde Folco	Ted McWhinney	Nelson Riis
Paul Bonwick	Gurmant Grewal	Paul Mercier	John Solomon
Claudette Bradshaw	Monique Guay	Robert Nault	Diane St-Jacques
Sarmite Bulte	René Laurin	Lorne Nystrom	Chuck Strahl
Murray Calder	Richard Marceau	Deepak Obhrai	Stéphan Tremblay
Serge Cardin	Keith Martin	Denis Paradis	

SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Présidente : Colleen Beaumier

Jean Augustine	Maud Debien	Keith Martin	Svend Robinson	(9)
Paul Bonwick	Sheila Finestone	Denis Paradis	Diane St-Jacques	

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE, DES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

Président : Sarmite Bulte

Sarkis Assadourian	Bill Blaikie	Raymonde Folco	Benoît Sauvageau	(9)
André Bachand	Murray Calder	Charlie Penson	Bob Speller	

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Président : John Harvard

Vice-présidents : Murray Calder
Howard Hilstrom

Hélène Alarie
Paul Bonwick
Rick Borotsik
Garry Breitkreuz

Denis Coderre
Odina Desrochers
Jake Hoepfner

Larry McCormick
Joe McGuire
Ian Murray

Dick Proctor
Paul Steckle
Rose-Marie Ur

(16)

Membres associés

Peter Adams
Leon Benoit
Pierre Brien

Rick Casson
Michelle Dockrill
Allan Kerpan

John Maloney
Lorne Nystrom
John Solomon

Greg Thompson
Myron Thompson

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Président : Rey Pagtakhan

Vice-présidents : Leon Benoit
Raymonde Folco

Mark Assad
Jean Augustine
Paul DeVillers
Jocelyne Girard-Bujold

Sophia Leung
Steve Mahoney
Patrick Martin

John McKay
Grant McNally
Réal Ménard

Charlie Power
Jack Ramsay
Andrew Telegdi

(16)

Membres associés

Claude Bachand
Bernard Bigras
Pierre Brien

Serge Cardin
Libby Davies
Gordon Earle

Monique Guay
Louise Hardy
Deepak Obhrai

Benoît Sauvageau
Diane St-Jacques
Daniel Turp

COMPTES PUBLICS

Président : John Williams

Vice-présidents : Ivan Grose
Lynn Myers

Mark Assad
Eugène Bellemare
Serge Cardin
John Finlay

Paul Forseth
Mac Harb
Jason Kenney
Steve Mahoney

Philip Mayfield
Lorne Nystrom
Gilles Perron

Beth Phinney
Jerry Pickard
Elsie Wayne

(17)

Membres associés

Peter Adams
Roy Bailey
Garry Breitkreuz
Scott Brison
Rick Casson

Bev Desjarlais
Odina Desrochers
Michelle Dockrill
Antoine Dubé
Christiane Gagnon

Jocelyne Girard-Bujold
Gurmant Grewal
Michel Guimond
Jim Jones

Derrek Konrad
Ghislain Lebel
Peter Stoffer
Pierrette Venne

SOUS-COMITÉ SUR DES ÉTATS FINANCIERS

Président : John Williams

Serge Cardin

Mac Harb

Lynn Myers

(4)

DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

Président : Pat O'Brien

Vice-présidents : Art Hanger
David Pratt

Robert Bertrand Hec Clouthier Gordon Earle Peter Goldring	Jim Hart René Laurin Ghislain Lebel	Judi Longfield John O'Reilly David Price	George Proud John Richardson Bob Wood	(16)
--	---	--	---	------

Membres associés

Rob Anders Leon Benoit Pierre Brien	Serge Cardin Monique Guay John Maloney	Peter Mancini Patrick Martin Janko Perić	Daniel Turp Pierrette Venne Elsie Wayne
---	--	--	---

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président : Albina Guarnieri

Vice-présidents : Dale Johnston
Bryon Wilfert

Diane Ablonczy Bernard Bigras Bonnie Brown Brenda Chamberlain	Hec Clouthier Denis Coderre Paul Crête Libby Davies	Jean Dubé Christiane Gagnon John Godfrey Larry McCormick	John O'Reilly Andy Scott Maurice Vellacott	(18)
--	--	---	--	------

Membres associés

Eleni Bakopanos Carolyn Bennett Yvan Bernier Pierre Brien Serge Cardin Madeleine Dalphond-Guiral Bev Desjarlais Michelle Dockrill Norman Doyle	Antoine Dubé Maurice Dumas Jocelyne Girard-Bujold Yvon Godin Deborah Grey Ovid Jackson Joe Jordan Nancy Karetak-Lindell	Karen Kraft Sloan Wendy Lill Judi Longfield Eric Lowther Richard Marceau Patrick Martin Réal Ménard Maria Minna	Mark Muise Lorne Nystrom Rey Pagtakhan Yves Rocheleau Diane St-Jacques Stéphan Tremblay Angela Vautour
--	--	--	--

SOUS-COMITÉ SUR LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Présidente : Carolyn Bennett

Madeleine Dalphond-Guiral Deborah Grey	Joe Jordan Nancy Karetak-Lindell	Wendy Lill Judi Longfield	Mark Muise Andy Scott	(9)
---	-------------------------------------	------------------------------	--------------------------	-----

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président : Charles Caccia

Vice-présidents : Bill Gilmour
Karen Kraft Sloan

Sarkis Assadourian
Aileen Carroll
Rick Casson
Yvon Charbonneau

Jean-Guy Chrétien
Paul Forseth
Roger Gallaway

Jocelyne Girard-Bujold
John Herron
Joe Jordan

Rick Laliberte
David Pratt
Paddy Torsney

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Peter Adams
Hélène Alarie
Leon Benoît
Bernard Bigras

Pierre Brien
Chuck Cadman
Serge Cardin
John Duncan
Maurice Godin

Louise Hardy
Gar Knutson
Clifford Lincoln
David Price

Nelson Riis
Benoît Sauvageau
Peter Stoffer
Stéphan Tremblay

FINANCES

Président : Maurizio Bevilacqua

Vice-présidents : Nick Discepola
Richard M. Harris

Carolyn Bennett
Scott Brison
Odina Desrochers
Ken Epp

Roger Gallaway
Sophia Leung
Yvan Loubier

Lorne Nystrom
Gary Pillitteri
Karen Redman

Monte Solberg
Paul Szabo
Tony Valeri

(16)

Membres associés

Diane Ablonczy
Rob Anders
Chris Axworthy
George Baker
Rick Borotsik
Pierre Brien
Serge Cardin
Michelle Dockrill
Norman Doyle
Claude Drouin

Antoine Dubé
Paul Forseth
Jocelyne Girard-Bujold
John Godfrey
John Herron
Marlene Jennings
Dale Johnston
Jim Jones
Jason Kenney
Stan Keyes

Francine Lalonde
Peter MacKay
Richard Marceau
Alexa McDonough
John McKay
Bob Mills
Lynn Myers
Rey Pagtakhan
Gilles Perron

Pauline Picard
Charlie Power
Gerry Ritz
Yves Rocheleau
John Solomon
Stéphan Tremblay
Pierrette Venne
Tom Wappel

INDUSTRIE

Présidente : Susan Whelan

Vice-présidents : Eugène Bellemare
Rahim Jaffer

Sue Barnes
Antoine Dubé
Marlene Jennings
Jim Jones

Stan Keyes
Francine Lalonde
Walt Lastewka

Eric Lowther
Ian Murray
Jim Pankiw

Janko Perić
Nelson Riis
Alex Shepherd

(16)

Membres associés

Peter Adams
Hélène Alarie
Pierre Brien
Chuck Cadman

Serge Cardin
Jean Dubé
Christiane Gagnon
Jocelyne Girard-Bujold

Philip Mayfield
Réal Ménard
Val Meredith

Benoît Sauvageau
Werner Schmidt
John Solomon

JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

Président : John Maloney

Vice-présidents : Chuck Cadman
Paul DeVillers

Jim Abbott
Reg Alcock
Eleni Bakopanos

Michel Bellehumeur
Aileen Carroll
Ivan Grose
Derek Lee

Peter MacKay
Peter Mancini
Richard Marceau

John McKay
John Reynolds
Jacques Saada

(16)

Membres associés

Bernard Bigras
Pierre Brien
Madeleine Dalphond-Guiral
Pierre de Savoye
Christiane Gagnon
Jim Gouk

Michel Guimond
Louise Hardy
Richard M. Harris
Jay Hill
Gary Lunn
Keith Martin

Réal Ménard
Mark Muise
Lynn Myers
Jack Ramsay
Svend Robinson

Caroline St-Hilaire
Diane St-Jacques
Darrel Stinson
Tom Wappel
Randy White

SOUS-COMITÉ SUR LA LOI SUR LE SYSTÈME CORRECTIONNEL ET LA MISE EN LIBERTÉ SOUS CONDITION

Président : Paul DeVillers

Jim Gouk
Ivan Grose

Peter MacKay
Peter Mancini

Richard Marceau
Lynn Myers

Jacques Saada
Tom Wappel

(9)

LIAISON

Président : Bill Graham

Vice-présidente : Susan Whelan

Peter Adams
Maurizio Bevilacqua
Raymond Bonin
Charles Caccia
Sheila Finestone

Gurmant Grewal
Albina Guarnieri
John Harvard
Charles Hubbard
Clifford Lincoln

Gurbax Malhi
John Maloney
Pat O'Brien
Rey Pagtakhan

Brent St. Denis
Guy St-Julien
Joe Volpe
John Williams

(20)

Membres associés

Stéphane Bergeron
Madeleine Dalphond-Guiral

Jay Hill

Chuck Strahl

Randy White

PATRIMOINE CANADIEN

Président : Clifford Lincoln

Vice-présidents : Inky Mark
Ted McWhinney

Mauril Bélanger
Paul Bonwick
Sarmite Bulte
Maurice Dumas

John Godfrey
Joe Jordan
Raymond Lavigne

Wendy Lill
Eric Lowther
Dennis Mills

Mark Muise
Jim Pankiw
Caroline St-Hilaire

(16)

Membres associés

Jim Abbott
André Bachand
Claude Bachand
Carolyn Bennett
Rick Borotsik
Cliff Breitzkreuz

Pierre Brien
Serge Cardin
Denis Coderre
Antoine Dubé
Gordon Earle
Christiane Gagnon

Monique Guay
Albina Guarnieri
Rick Laliberte
Francine Lalonde
Peter MacKay
Pat O'Brien

Louis Plamondon
George Proud
Benoît Sauvageau
Suzanne Tremblay
Elsie Wayne

SOUS-COMITÉ SUR L'ÉTUDE DU SPORT AU CANADA

Président : Dennis Mills

Denis Coderre
Albina Guarnieri

Wendy Lill
Peter MacKay

Inky Mark
Pat O'Brien

George Proud
Suzanne Tremblay

(9)

PÊCHES ET OCÉANS

Président : Charles Hubbard

Vice-présidents : John Cummins
Carmen Provenzano

Yvan Bernier
Claude Drouin
Wayne Easter
Nancy Karetak-Lindell

Gar Knutson
Gary Lunn
Keith Martin

Bill Matthews
Lawrence O'Brien
Yves Rocheleau

Lou Sekora
Paul Steckle
Peter Stoffer

(16)

Membres associés

Gilles Bernier
René Canuel
Paul Forseth

Ghislain Fournier
Bill Gilmour
Philip Mayfield

Denis Paradis
Svend Robinson

Mike Scott
Angela Vautour

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Président : Peter Adams

Vice-présidents : Marlene Catterall
Chuck Strahl

Roy Bailey	Madeleine Dalphond–Guiral	Bob Kilger	John Richardson	(16)
George Baker	Joe Fontana	Gar Knutson	John Solomon	
Stéphane Bergeron	André Harvey	Lynn Myers	Randy White	
Yvon Charbonneau				

Membres associés

Michel Bellehumeur	Michelle Dockrill	Jay Hill	Bill Matthews
Bill Blaikie	Norman Doyle	Joe Jordan	Grant McNally
Don Boudria	Gurmant Grewal	René Laurin	Réal Ménard
Garry Breitkreuz	Deborah Grey	Steve Mahoney	Suzanne Tremblay
Elinor Caplan	Mac Harb		

SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Président : Lynn Myers

William Blaikie	Deborah Grey	André Harvey	Joe Jordan	(6)
Madeleine Dalphond–Guiral				

SOUS-COMITÉ DES SÉANCES DE LA CHAMBRE

Président : Bob Kilger

Stéphane Bergeron	Don Boudria	André Harvey	Randy White	(6)
Bill Blaikie				

SOUS-COMITÉ SUR LES SERVICES AUX DÉPUTÉS

Président :

Garry Breitkreuz	Norman E. Doyle	Bob Kilger	John Solomon	(5)
Madeleine Dalphond–Guiral				

RESSOURCES NATURELLES ET OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES

Président : Brent St. Denis

Vice-présidents : Dave Chatters
Benoit Serré

Réginald Bélair	Pierre de Savoye	Tony Ianno	Carolyn Parrish	(16)
Gilles Bernier	John Duncan	Marlene Jennings	Carmen Provenzano	
Gerry Byrne	Yvon Godin	Ghislain Lebel	Werner Schmidt	
Roy Cullen				

Membres associés

Jim Abbott	René Canuel	Jocelyne Girard–Bujold	Nelson Riis
Hélène Alarie	Serge Cardin	Jim Jones	Darrel Stinson
Chris Axworthy	Jean–Guy Chrétien	Gerald Keddy	Angela Vautour
Cliff Breitkreuz	Michelle Dockrill	Gilles Perron	Pierrette Venne
Pierre Brien	Ghislain Fournier		

SANTÉ

Président : Joseph Volpe

Vice-présidents : Reed Elley
Ovid Jackson

Elinor Caplan
Gurmant Grewal
Dan McTeague
Maria Minna

Robert Nault
Bernard Patry
Pauline Picard

Karen Redman
Caroline St-Hilaire
Greg Thompson

Rose-Marie Ur
Maurice Vellacott
Judy Wasylycia-Leis

(16)

Membres associés

Carolyn Bennett
Bernard Bigras
Pierre Brien
Serge Cardin

Libby Davies
Pierre de Savoye
Michelle Dockrill
Antoine Dubé

Christiane Gagnon
John Herron
Grant Hill
John Maloney

Keith Martin
Réal Ménard
Lynn Myers

TRANSPORTS

Président : Raymond Bonin

Vice-présidents : Roy Cullen
Lee Morrison

Rob Anders
Gérard Asselin
Roy Bailey
Murray Calder

John Cannis
Bill Casey
Bev Desjarlais

Stan Dromisky
Claude Drouin
Michel Guimond

Ovid Jackson
Stan Keyes
Lou Sekora

(16)

Membres associés

Chris Axworthy
Yvan Bernier
Rick Borotsik

Pierre Brien
Serge Cardin
Paul Crête

Maurice Dumas
Ghislain Fournier
Rick Laliberte

John Maloney
Yves Rocheleau
Elsie Wayne

COMITÉS MIXTES PERMANENTS BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésidents : Eymard G. Corbin
Gurbax Malhi

Vice-coprésident : Roy Bailey

Représentant le Sénat:
les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Roch Bolduc
Jerahmiel S. Grafstein
Normand Grimard

Richard H. Kroft
Vivienne Poy
Louis J. Robichaud

Marlene Catterall
Hec Clouthier
John Finlay
Deborah Grey
Jim Karygiannis
Raymond Lavigne
Wendy Lill

Philip Mayfield
Paul Mercier
Louis Plamondon
David Price
Karen Redman
Jacques Saada
Brent St. Denis

(23)

Membres associés

Libby Davies

Maurice Dumas

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

Coprésidents : Céline Hervieux–Payette
Gurmant Grewal

Vice–coprésident : Derek Lee

Représentant le Sénat:
les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Michael Cogger
Marisa Ferretti Barth
Normand Grimard
William M. Kelly

P. Derek Lewis
Léonce Mercier
Wilfred P. Moore

Roy Bailey
John Bryden
Bill Casey
Joe Comuzzi
Paul DeVillers
Ken Epp
Jim Gouk
Marlene Jennings

Ghislain Lebel
John Maloney
Ian Murray
Lorne Nystrom
Jacques Saada
Pierrette Venne
Tom Wappel

(25)

Membres associés

Chris Axworthy
Michel Bellehumeur

Michel Guimond
Richard Marceau

LANGUES OFFICIELLES

Coprésidentes : Rose–Marie Losier–Cool
Sheila Finestone

Vice–coprésidents : Inky Mark
Denis Paradis

Représentant le Sénat:
les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Gérald A. Beaudoin
Joan Fraser
Jean–Robert Gauthier
Noël A. Kinsella

Jean–Claude Rivest
Fernand Robichaud
Louis J. Robichaud

Mauril Bélanger
Eugène Bellemare
Denis Coderre
Peter Goldring
Bob Kilger
Dan McTeague
Ted McWhinney

Val Meredith
Mark Muiise
Louis Plamondon
Andy Scott
Suzanne Tremblay
Angela Vautour

(24)

Membres associés

Pierre Brien
Maurice Dumas

Yvon Godin
Lorne Nystrom

COMITÉ MIXTE SPÉCIAL**GARDE ET DROIT DE VISITE DES ENFANTS**

Coprésidents : Landon Pearson
Roger Gallaway

Représentant le Sénat:
les honorables sénateurs

Erminie J. Cohen
Joan Cook
Anne C. Cools

Mabel M. DeWare
Duncan J. Jessiman
Marian Maloney

Représentant la Chambre des communes:

Eleni Bakopanos
Carolyn Bennett
Robert Bertrand
Madeleine Dalphond–Guiral
Sheila Finestone
Paul E. Forseth
John Harvard
Nancy Karetak–Lindell

Judi Longfield
Eric Lowther
Peter Mancini
Philip William Mayfield
Denis Paradis
Caroline St–Hilaire
Diane St–Jacques

(23)

Le Président

L'HON. GILBERT PARENT

Comité des Présidents des Comités législatifs

Le vice-président et président des Comités pléniers

M. PETER MILLIKEN

Le vice-président des Comités pléniers

M. IAN McCLELLAND

La vice-présidente adjointe des Comités pléniers

MME YOLANDE THIBEAULT

MEMBRES DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Premier ministre	le très hon. Jean Chrétien
Vice-premier ministre	l'hon. Herb Gray
Ministre des Affaires étrangères	l'hon. Lloyd Axworthy
Ministre des Transports	l'hon. David M. Collenette
Ministre des Pêches et des Océans	l'hon. David Anderson
Ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	l'hon. Ralph E. Goodale
Ministre du Patrimoine canadien	l'hon. Sheila Copps
Ministre du Commerce international	l'hon. Sergio Marchi
Ministre de l'Industrie	l'hon. John Manley
Ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie	l'hon. Diane Marleau
Ministre des Finances	l'hon. Paul Martin
Ministre de la Défense nationale	l'hon. Arthur C. Eggleton
Président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure	l'hon. Marcel Massé
Ministre de la Justice et procureur général du Canada	l'hon. Anne McLellan
Ministre de la Santé	l'hon. Allan Rock
Solliciteur général du Canada	l'hon. Lawrence MacAulay
Ministre de l'Environnement	l'hon. Christine Stewart
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	l'hon. Alfonso Gagliano
Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	l'hon. Lucienne Robillard
Ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	l'hon. Fred Mifflin
Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	l'hon. Jane Stewart
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	l'hon. Stéphane Dion
Ministre du Développement des ressources humaines	l'hon. Pierre S. Pettigrew
Leader du gouvernement à la Chambre des communes	l'hon. Don Boudria
Leader du gouvernement au Sénat	l'hon. Alasdair Graham
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	l'hon. Lyle Vanclief
Ministre du Revenu national	l'hon. Harbance Singh Dhaliwal
Ministre du Travail	l'hon. Claudette Bradshaw
Secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	l'hon. Ethel Blondin-Andrew
Secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	l'hon. Raymond Chan
Secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	l'hon. Martin Cauchon
Secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	l'hon. Hedy Fry
Secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique)	l'hon. David Kilgour
Secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	l'hon. Jim Peterson
Secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement) (Diversification de l'Économie de l'Ouest canadien)	l'hon. Ronald J. Duhamel
Secrétaire d'État (Parcs)	l'hon. Andrew Mitchell
Secrétaire d'État (Agriculture et Agroalimentaire) (Pêches et Océans)	l'hon. Gilbert Normand

SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

Gar Knutson	du Premier ministre
Julian Reed	du ministre des Affaires étrangères
Stan Dromisky	du ministre des Transports
Wayne Easter	du ministre des Pêches et des Océans
Gerry Byrne	du ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé
Mauril Bélanger	de la ministre du Patrimoine canadien
Bob Speller	du ministre du Commerce international
Walt Lastewka	du ministre de l'Industrie
Denis Paradis	du ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie
Tony Valeri	du ministre des Finances
Robert Bertrand	du ministre de la Défense nationale
Tony Ianno	du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure
Eleni Bakopanos	de la ministre de la Justice et procureur général du Canada
Elinor Caplan	du ministre de la Santé
Brenda Chamberlain	du ministre du Travail
Paddy Torsney	de la ministre de l'Environnement
Carolyn Parrish	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Andrew Telegdi	de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
Bob Wood	ministre des Anciens combattants
David Iftody	de la ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Reg Alcock	du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
Bonnie Brown	du ministre du Développement des ressources humaines
Peter Adams	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
Joe McGuire	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
Beth Phinney	du ministre du Revenu national
Jacques Saada	du solliciteur général du Canada

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 11 juin 1999

Loi sur la gestion des terres des premières nations	
Motion portant que le débat ne soit plus ajourné	
M. Boudria	16243
Adoption de la motion	16244
M. Boudria	16244

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi sur la gestion des terres des premières nations	
Projet de loi C-49. Deuxième lecture et adoption des amendements du Sénat	16244
M. Scott (Skeena)	16244
Adoption de la motion; deuxième lecture et approbation des amendements	16244
Les travaux de la Chambre	
M. Boudria	16244
Motion	16244
Adoption de la motion	16244

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

La sexualité et la santé génésique	
Mme Phinney	16245
Les événements culturels	
M. Mark	16245
L'Ordre international des Filles et des Fils du Roi	
M. Harb	16245
Le décès de Mme Sarah Ningiuruvik	
M. St-Julien	16245
Les maladies thyroïdiennes	
M. Patry	16245
L'Alternative unie	
M. Epp	16246
Les cadets de l'Air et de l'Armée.	
M. Sekora	16246
L'Afrique du Sud	
Mme Guay	16246
Le logement	
M. Caccia	16246
La violence contre les femmes	
M. Hill (Prince George—Peace River)	16246
L'économie	
M. Keyes	16247
Les enfants victimes de la pauvreté	
Mme Davies	16247
Roch Napert	
Mme Picard	16247
Le gouvernement du Québec	
M. Bertrand	16247
Le Parti réformiste du Canada	
M. Keddy	16248

L'Alternative unie	
M. White (Langley—Abbotsford)	16248

Les affaires étrangères	
Mme Caplan	16248

QUESTIONS ORALES

Les subventions gouvernementales	
M. White (Langley—Abbotsford)	16248
M. Gray	16248
M. White (Langley—Abbotsford)	16249
M. Gray	16249
M. White (Langley—Abbotsford)	16249
M. White (Langley—Abbotsford)	16249
M. Gray	16249

La santé	
M. Grewal	16249
M. Rock	16249
M. Grewal	16249
M. Rock	16249

L'union sociale	
M. Gauthier	16250
M. Dion	16250
M. Gauthier	16250
M. Dion	16250
M. Bergeron	16250
M. Dion	16250
M. Bergeron	16250
M. Dion	16250
M. Dion	16251

L'agriculture	
M. Solomon	16251
M. McGuire	16251
M. Solomon	16251
M. McGuire	16251

Les Airbus	
M. MacKay	16251
M. Saada	16251
M. MacKay	16251
M. Gray	16252

L'immigration	
M. McNally	16252
M. Telegdi	16252
M. McNally	16252
M. Telegdi	16252

Les bourses du millénaire	
M. Bigras	16252
M. Pettigrew	16252
M. Bigras	16253
M. Pettigrew	16253

La justice	
M. Cadman	16253
M. Saada	16253

La Loi sur l'expansion des exportations	
M. Obhrai	16253

M. Marchi	16253
L'Organisation mondiale du commerce	
M. Sauvageau	16253
M. Marchi	16253
M. Sauvageau	16253
M. Marchi	16254
La gendarmerie royale du Canada	
M. Gilmour	16254
M. Saada	16254
M. Duncan	16254
M. Saada	16254
L'Organisation mondiale du commerce	
M. Cardin	16254
M. Marchi	16254
Les sans-abri	
M. Malhi	16255
Mme Chamberlain	16255
Les affaires autochtones	
M. Scott (Skeena)	16255
Mme Stewart (Brant)	16255
M. Konrad	16255
Mme Stewart (Brant)	16255
L'assurance-emploi	
M. Godin (Acadie—Bathurst)	16255
M. Pettigrew	16256
Les Forces canadiennes	
M. Earle	16256
M. Eggleton	16256
L'accès à l'information	
M. Jones	16256
M. Pettigrew	16256
Le vérificateur général	
M. Jones	16256
M. Gray	16256
Le Kosovo	
Mme Bulte	16256
Mme Marleau	16257
La Loi sur le divorce	
M. Forseth	16257
Mme Bakopanos	16257
Le loi antigang	
M. Bellehumeur	16257
Mme Bakopanos	16257
La violence contre les femmes	
Mme Hardy	16257
Mme Bakopanos	16257
La Garde côtière canadienne	
M. Muise	16258
M. Easter	16258
Le cancer	
Mme Bennett	16258

M. Duhamel	16258
------------------	-------

AFFAIRES COURANTES

Délégations interparlementaires	
M. Caccia	16258
Question de privilège	
La sécurité au Sénat	
M. Solomon	16258
M. Boudria	16259
Le Président	16259
Loi de 1999 modifiant les taxes de vente et d'accise	
Projet de loi C-88. Présentation et première lecture	16259
M. Peterson	16259
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	16259
M. Adams	16259
Pétitions	
Le mariage	
M. Pratt	16260
La pornographie juvénile	
M. Forseth	16260
Le mariage	
M. Forseth	16260
La Constitution	
M. Duncan	16260
Questions au Feuilleton	
M. Adams	16260
M. Epp	16260

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

Les campagnes publicitaires des partis politiques	
M. Proctor	16260
Motion	16260
M. Epp	16262
M. Bélanger	16264
M. Brison	16265
M. Bergeron	16266
M. Adams	16267

AFFAIRES COURANTES

Les comités de la Chambre	
Langues officielles	
M. Adams	16267
Motion	16267
M. Duncan	16268
M. Adams	16268
Amendement	16268
Adoption de l'amendement	16268
Adoption de la motion modifiée	16268

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

Les campagnes publicitaires des partis politiques	
Le vice-président	16268
Annexe	

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes/Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste – lettre

Lettermail

03159442

Ottawa

*En cas de non – livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Les Éditions du gouvernement du Canada,
45 boulevard Sacré – Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

If undelivered, return COVER ONLY to:

Canadian Government Publishing,
45 Sacré – Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique «Parliamentary Internet Parlementaire» à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions du gouvernement du Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Canadian Government Publishing, Ottawa, Canada K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Canadian Government Publishing,
Ottawa, Canada K1A 0S9.**